

ALGÉRIE- ALLEMAGNE
Le Président Tebboune s'entretient par téléphone avec son homologue allemand

P. 24

ARMÉE - VISITE
Saïd Chanegriha inspecte des unités de fabrication militaire à Khenchela et à Batna

P. 24

ALGÉRIE-ONU
L'Algérie appelle l'ONU à faire de la transition numérique une priorité mondiale

P. 17

APRÈS UN SÉJOUR MÉDICAL EN ALLEMAGNE

Le Président Tebboune regagne le pays

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense Nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a regagné vendredi le pays, après un séjour en Allemagne où il a subi une intervention chirurgicale réussie sur le pied droit. Le Président de la République a été accueilli à son arrivée à l'aéroport militaire de Boufarik (Blida, Ouest d'Alger) par le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, et le chef d'Etat major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha et le directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Noureddine Baghdad Daidj.

P. 24

Dknews/APS



PARLEMENT

Les hôteliers et les intervenants du secteur du tourisme exposent leurs préoccupations

P. 4

POLITIQUE NATIONALE

Belhimer : «les "résidus" de l'ancien système œuvrent à faire aboutir des mots d'ordre hostiles pour un retour au pouvoir»

P. 3

PORT D'ALGER

Baisse de l'activité au 3^e trimestre de 2020

P. 6

SANTÉ

CANCER

9 aliments qui limitent les risques

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1^{RE} JOURNÉE - GR.D)

Le MCA accroche le Zamalek (0-0)

P. 21



ETATS UNIS - MÉDIAS

Pour avoir menacé un journaliste, un porte-parole de Biden suspendu

P. 16

HYDROCARBURES

Exportations de 937.000 b/j et 40 milliards m³ de gaz en 2020 (Attar)

P. 2

HYDROCARBURES

Exportations de 937.000 b/j et 40 milliards m³ de gaz en 2020 (Attar)



Lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, le ministre a affirmé que "les exportations de pétrole et ses dérivés n'ont enregistré de baisse de 290.000 b/j comme rapporté par certains milieux", précisant que "les exportations de l'Algérie, en 2020, ont atteint 937.000 b/j de pétrole et 40 milliards mètres cubes de gaz, en dépit de la crise sanitaire".

Les exportations de l'Algérie englobent 677.000 b/j de pétrole brut et 80.000 b/j de condensat, soit 180.000 b/j de pétrole, a détaillé le ministre, soulignant que les recettes s'élèvent à 20,2 milliards dollars (USD), dont 13,2 milliards USD pour le pétrole et 7 milliard USD pour le gaz.

Fustigeant "les chiffres erronés" relayés par des médias étrangers, le ministre a déclaré que "la publication de ces chiffres, sans fondement, cache des intentions malveillantes".

TÉBESSA

Saisie de 66 kg de cannabis



Les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) du service de wilaya de la police judiciaire de la sûreté de Tébessa en coordination avec le secteur militaire et le parquet à compétence ont démantelé un réseau criminel de trafic de drogue et saisi 66 kg de cannabis, a indiqué vendredi, un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la police.

L'enquête dans cette affaire a démarré suite à des informations parvenues à la police relevant un mouvement suspect d'un réseau criminel dont les membres s'adonnent au transfert et distribution de quantités de drogue dans plusieurs wilayas, a précisé la même source. Une souricière a été tendue aux membres de ce groupe, au nombre de quatre (4) individus, interceptés à bord d'un véhicule avec en leur possession 66 kg de cannabis, a-t-on encore détaillé.

Après parachèvement des procédures judiciaires, un dossier pénal a été établi à l'encontre des mis en cause, présentés devant les instances judiciaires, a encore relevé le même document.

Trois des présumés coupables ont été placés sous mandat de dépôt alors que le quatrième a été placé sous contrôle judiciaire, a conclu la source.

CONCOURS D'ACCÈS AU DOCTORAT

L'annonce de la liste définitive des candidats retenus reportée



Le ministre de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a indiqué, jeudi, que la liste définitive des candidats retenus pour passer le concours de formation en doctorat au 3^e cycle au titre de l'année universitaire 2020-2021 et dont l'affichage était prévue pour le 10 février 2021, sera annoncée ultérieurement, en raison du nombre "important" de candidats.

Pour rappel, la plateforme électronique dédiée au concours d'accès au doctorat a été ouverte, début février 2021, pour permettre aux étudiants de consulter les résultats de l'examen des dossiers de candidature à ce concours.

Le concours de doctorat au titre de l'année en cours (2020-2021), connaît la participation de "plus de 580.000 étudiants, au niveau national".

Un chiffre appelé à augmenter, une fois l'examen des recours relatifs à la candidature terminé".

UNIVERSITÉ D'ORAN 1 "AHMED BEN BELLA"

Plus de 9.680 candidats au concours de doctorat



Les dossiers de 9.682 candidats ont été retenus pour le concours de doctorat de l'année universitaire en cours à l'Université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella", a-t-on appris jeudi du chargé de communication de l'établissement d'enseignement supérieur. Mohamed Labassi a indiqué, à l'APS, que l'Université d'Oran 1 a reçu 10.604 dossiers de candidature au concours de doctorat et après étude des recours par les services du rectorat chargé de la formation post-graduation, 9.682 ont été acceptés soit un taux de 91,31 pc du total des dossiers déposés. Les candidats seront en lice pour 129 postes de formation en phase doctorale, ouverts pour l'année universitaire en cours à l'Université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella", répartis sur différentes disciplines, a-t-on indiqué.

La date du concours a été fixée pour les 6, 11 et 27 mars prochain, selon le responsable, qui a ajouté qu'il aura lieu au campus Taleb Mourad Salim et au pôle universitaire de la localité de Belgaid.

A noter qu'environ 240 étudiants sur 818 qui suivent leurs études doctorales à l'Université d'Oran 1 ont présenté leurs thèses de doctorat l'année universitaire 2019/2020.

ORAN

Plantation d'arbres fruitiers



L'association d'ornithologie et de protection de l'environnement et des animaux "ChafiaAllah" d'Oran a lancé récemment une initiative de plantation d'arbres fruitiers à l'hospice de personnes âgées de la commune de Misserghine, a-t-on appris jeudi des initiateurs. A ce titre, 500 arbres de différents fruits ont été plantés sur un (1) hectare, a indiqué le président de l'association qui œuvre à concrétiser son programme de reboisement et de plantation d'arbres fruitiers avec le concours de la Conservation des forêts d'Oran. Première du genre au niveau d'Oran, l'opération a été menée en étroite collaboration avec la Fédération des chasseurs de la wilaya, a ajouté ChafiaAllah Maamar qui a signalé la plantation de 100 abricotiers, pêcheurs et pommiers, entre autres.

L'association "ChafiaAllah" envisage d'élargir cette expérience au niveau d'institutions sociales dont Diar Errahma et de l'enfance assistée, a-t-on fait savoir.

MÉDÉA

Une caravane médicale pour les habitants de Bougezoul et Ouzera

Une caravane médicale sillonnera à partir de jeudi plusieurs villages et hameaux enclavés des communes de Bougezoul et Ouzera, dans la wilaya de Médéa, en vue d'assurer des prestations sanitaires de proximité au profit des habitants, a-t-on appris auprès de la direction locale de la santé.

Animée par des médecins généralistes, paramédicaux, accompagnateurs psychologiques et d'assistantes sociales, cette caravane médicale est la troisième du genre, mise sur pied par les autorités locales, depuis le début de l'année, pour assurer des consultations et des soins médicaux aux résidents de plusieurs villages isolés des communes de Bougezoul et Ouzera, a-t-on indiqué.

Outre les consultations médicales classiques, l'équipe médicale mobile effectuera, selon la même source, des dépistages de certaines pathologies chroniques (diabète et hypertension), afin d'assurer un suivi médical approprié pour les personnes atteintes de ce type de pathologie.

La première opération de vaccination, en zone rurale, contre la Covid-19 sera entamée au niveau de ces deux communes, à la faveur de cette caravane qui marquera, dans les prochains jours, des haltes similaires à travers d'autres régions enclavées en vue de réaliser des consultations médicales et la vaccination de la population locale, a-t-on signalé.

MÉDÉA

Un mort dans un accident de voitures

Un octogénaire est décédé jeudi suite à une collision frontale entre deux véhicules touristiques, survenue sur un tronçon de la route nationale N 8 desservant la localité de Mihoub, au nord-est de Médéa, a-t-on appris auprès de la protection civile.

Selon la protection civile, la victime est morte sur le coup, alors que deux autres personnes, âgées entre 58 et 77 ans, ont été blessées à des degrés divers, lors de la collision produite au lieu-dit "Allel Rahat".

Les blessés ont été évacués vers la polyclinique de la commune voisine d'El-Azzizia.



POLITIQUE NATIONALE

Les "résidus" de l'ancien système œuvrent à faire aboutir des mots d'ordre hostiles pour un retour au pouvoir (Belhimer)

Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a affirmé samedi que les "résidus" de l'ancien système œuvrent à faire aboutir des mots d'ordre de "désobéissance civile, de troubles et de recours à la violence", escomptant, à travers ces actions, un retour au pouvoir.

"Ce magma contre-révolutionnaire rassemblant la chose et son contraire, financé et instruit par des cercles formels et informels de pouvoirs étrangers, œuvre d'arrache-pied pour faire aboutir des mots d'ordre de désobéissance civile, de troubles et de recours à la violence", a indiqué

M. Belhimer dans un entretien au journal le Soir d'Algérie. Pour lui, "le Hirak originel (du 22 février 2019) a été parasité par aussi bien ceux qui ont légitimement été ses premières cibles, pour avoir féroce et insensiblement soutenu un cinquième mandat, que par des intrus, ceux qui ont pris le train en marche pour en prendre les commandes".

"Ils escomptent un retour aux affaires et aux commandes à l'aide de marches quotidiennes là où elles peuvent être tenues, appuyant, notamment, sur des mots d'ordre hostiles à l'institution militaire et aux services de sécurité", a-t-il ajouté.

M. Belhimer a relevé que les "résidus" de l'ancien système ont réussi à opérer une "accumulation éfrénée" de ressources financières et un "positionnement de leurs relais dans tous les appareils d'Etat et à tous les niveaux de décision" qui leur confèrent "naturellement une force de frappe qui n'a pas encore été totalement contenue ou neutralisée".

Le ministre a indiqué que "l'Algérie se trouve aujourd'hui à la croisée de deux courants : celui des nostalgiques de la sinistère ère coloniale, qui se cachent der-



rière des prétentions de démocratie avec ses phases consécutives et transitoires, et celui des tenants d'un changement radical par la voie pacifique et institutionnelle", affirmant, à cet égard, que le référendum constitutionnel de novembre "a plébiscité le deuxième choix, bâti sur des bases solides".

M. Belhimer a, en outre, indiqué que "la violence expressive qui se déverse sur nos réseaux sociaux est inadmissible et menace le tissu social par la banalisation de l'incivisme, la brutalisation et l'ensauvagement, imposant ce que d'aucuns ont appelé une démocratisation de la méchanceté et d'autres des passions tristes".

Il a rappelé que "le 22 février est inscrit dans la mémoire collective et le droit algérien comme +Journée nationale de la fraternité et de la collusion entre le peuple et son armée pour la démocratie+", soulignant qu'"en prenant cette décision, il y a un an, à l'occasion du

premier anniversaire du Hirak béni, le président de la République précisait que cette décision était +un acquis pour le peuple et le militantisme pacifique dans notre pays-".

Le ministre a, dans ce sens, indiqué que "les voix de la lucidité citoyenne et de la raison patriotique mesurent la particularité d'un contexte aussi complexe que périlleux, et ne trouvent aucune raison d'être aux manifestations de rue".

"L'état d'urgence sanitaire et l'ouverture du champ associatif autorisent la mise en place de contre-pouvoirs dans un cadre participatif, rendu possible par un regain de libertés individuelles et collectives ordonnées par la nouvelle Constitution de façon à prendre corps sur le terrain", a-t-il ajouté.

Il a relevé qu'"après une année de l'entrée en fonction du gouvernement, le modèle de développement multisectoriel et synchronisé, qui se met progressivement en

place, se veut apaisant, inclusif et résilient, d'une part, continu et cumulatif, d'autre part". "Il est évident que la situation sociopolitique du pays a connu une nette amélioration sur plusieurs plans, même si l'anné 2020, marquée par une pandémie mortelle et une récession économique mondiale doublée d'une chute drastique du prix du brut, ne peut être un paramètre propre à notre pays", a-t-il dit.

Il a noté, à ce propos, que l'Algérie, sur le plan de la légitimité, "a réussi à sortir avec force et détermination d'une situation cataclysmique, durant laquelle le pouvoir était entre les mains de forces occultes et anti-constitutionnelles, plusieurs années durant, pour recouvrer une situation de légitimité, et ce, au lendemain de l'élection du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, par le peuple".

"L'autre progrès réside dans le renforcement de la confiance existant entre le peuple algérien et les institutions de son Etat, en particulier la présidence de la République et l'Armée nationale populaire (ANP)", a expliqué le ministre, ajoutant que "cela a permis une consolidation du +front intérieur+ que seuls les aveuglés par la haine qu'ils vouent à l'Algérie osent nier".

Enfin, le ministre a indiqué que "l'amendement de la Constitution, le débat qu'il a suscité et son référendum dans d'excellentes conditions, fut un défi remporté par le peuple algérien et son Président".

AFFAIRES RELIGIEUSES

"La conjoncture actuelle requiert l'attachement aux constantes et à l'identité nationales" (Conseiller du président)

Le Conseiller du Président de la République chargé des associations religieuses, Aïssa Belakhdar a affirmé, vendredi depuis Mila, que la conjoncture que traverse actuellement le pays "requiert l'attachement à tout ce qui est susceptible de consolider les constantes, l'identité et l'unité nationales pour faire face à toute menace provenant de l'étranger".

"L'Etat œuvre en cette conjoncture à lutter contre la corruption et à poursuivre le processus d'édification au service des citoyens", ce qui exige de "rejeter les attitudes et toutes influences religieuses, culturelles et politiques provenant de l'étranger", a indiqué M. Belakhdar lors d'une rencontre avec les associations et comités religieux locaux à Oued Seggane (Mila).

Abondant dans le même sens, il a souligné l'importance de la conjugaison de tous les efforts au service de l'Algérie, comme fut le cas durant la Guerre de libération en vue d'édifier l'Algérie nouvelle "dont les prémices ont apparu après le Hirak qui a laissé place à un changement pacifique, cristallisé par l'élection du Président Abdelmadjid Tebboune".

Le Conseiller du Président de la République a appelé à fournir davantage d'efforts pour l'édification de l'Algérie nouvelle. "Dans l'Algérie nouvelle, il n'y a plus de place aux détracteurs, et tout un chacun est appelé à donner le meilleur de lui-même sous la bannière des institutions de la République", a-t-il indiqué valorisant les efforts des zaouïas en matière de formation et de diffusion des idées à même de renforcer l'appartenance à notre culture et identité, fort rempart contre toute influence des conspirateurs". Lors de sa visite avec le wali de Mila, Abdeouahab Moulay, à la zaouïa de Cheikh El Hocine dans la commune de Sidi Khelifa (Mila), M. Belakhdar a salué le rôle de cette institution religieuse modérée dont ont émergé des personnalités religieuses et révolutionnaires et des hommes d'Etat. Il a également salué son apport en matière d'enseignement du Coran et dans le domaine caritatif à travers le développement de projets wakf pour perpétuer le legs des aïeux et inculquer les valeurs et les constantes nationales aux générations. Le conseiller a pris connaissance de l'histoire et du legs civilisationnel et religieux de la zaouïa de Cheikh El Hocine, ainsi que de sa contribution à la Révolution de libération nationale. Lors de sa visite de deux jours dans la wilaya de Mi la, le conseiller du président de la République chargé des associations religieuses a donné le coup d'envoi du séminaire annuel Cheikh M'Barek El Mili.

ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS EN ALGÉRIE

La récupération des archives, un préalable pour mesurer les répercussions du crime colonial (Historien)

La récupération des archives liées aux explosions nucléaires français en Algérie, pendant la période coloniale, "est préalable pour mesurer les répercussions de ce crime contre l'humanité au plans sanitaire et environnemental", estime l'historien Mohamed El Korso.

"La France doit, dans le cadre d'un mécanisme de coopération bilatérale, restituer les archives liées aux explosions nucléaires menées dans le Sahara algérien, pendant la période coloniale, afin de permettre l'identification des lieux d'enfouissement des déchets nucléaires et la délimitation des zones contaminées pour éviter de nouvelles victimes", a déclaré Dr. El Korso à l'APS, à la veille du 61ème anniversaire des explosions nucléaires françaises en Algérie.

Qualifiant ces explosions, plusieurs fois plus puissantes qu'à Hiroshima, de crime "imprescriptible" contre les Algériens, l'humanité et l'environnement, l'historien précise que la récupération des archives liées à ces explosions nucléaires, débutées le 13 février 1960 à Hamoudia (Adrar), "est à même de faciliter la gestion de ce dossier mémoriel fondamental".

Pour ce spécialiste, les explosions nucléaires coloniales à Reggane, et ailleurs plus tard, "n'est qu'un épisode de la longue

série de crimes commis contre le peuple algérien dans le cadre de la stratégie d'extermination du colonisateur français, et ce depuis son arrivée en Algérie en 1830".

"Dans ses explosions, qui n'ont épargné ni les animaux, ni la nature, la France s'est servie d'Algériens comme cobayes", tient-il à rappeler. Soulignant la volonté de la France de faire du Sahara algérien un champs à ses essais nucléaires en tenant secret la vérité sur leur atrocité et effets dangereux, il a indiqué que la question n'a été soulevée, d'ailleurs, qu'au début années 1990, par des historiens et des politiciens, et à la faveur de témoignages vivants d'anciens appelés et militaires français, qui ont assisté à ces essais ou qui en sont devenus victimes, par la suite.

Ces explosions nucléaires qui ont permis à la France coloniale de rejoindre le club nucléaire mondial, ont été évoquées, ensuite, par des historiens algériens et des associations de la société civile, à la faveur de l'ouverture d'un large débat sur la torture exercée par le colonisateur lors de la Guerre de Libération Nationale, a ajouté M. El-Korso. C'est ainsi que les voix se sont élevées pour exiger la reconnaissance de ces crimes et l'indemnisation des victimes, a-t-il poursuivi relevant "une absence de volonté politique"

en soutien aux efforts de la société civile dans ce sens.

Cependant, l'historien explique "le retard" de la partie algérienne à accorder un intérêt à la question des explosions nucléaires dans le Sahara (c'est à dire juste après l'indépendance) par "le fait que nous étions, à cet époque là, dans une phase de construction d'un Etat jeune, de pansement des blessures de la colonisation française et de réflexion sur un système éducatif, économique et agricole à bâtir".

"La France demeure, en vertu du Droit international, responsable des dégâts occasionnés à la population locale, à l'environnement et à l'équilibre écologique", fait observer Dr. El Korso qui souligne que les Autorités françaises "ont préféré laisser sur place des déchets nucléaires qui continuent, encore aujourd'hui, à nuire largement à la santé et à l'environnement, dans les régions de Reggane et Tamanrasset.

La loi Morin, évasive" et "injuste" à l'égard des victimes

Par ailleurs, l'historien Mohamed El Korso plaide pour une révision du décret exécutif français du 13 juin 2010 fixant les modalités de mise en œuvre de la loi Morin

relative aux conditions et modalités d'indemnisation des victimes des essais nucléaires français.

Qualifiant cette loi d'"évasive" et d'"injuste" à l'égard des victimes algériennes, il appelle la France à tenir ses engagements d'indemniser les victimes, dont la plupart sont décédées, soulignant "que les séquences radioactives persistent à travers les générations". De par ses conditions "réduites", cette loi exclut les victimes algériennes, notamment lorsqu'il s'agit de prouver "la présence spatiale et temporelle" ainsi que le type de pathologie conséquente à ses essais, précise encore le chercheur.

Il rappelle, dans ce sens, les promesses faites lors de leurs mandats par les anciens présidents François Hollande et Nicolas Sarkozy concernant

l'indemnisation des victimes, la décontamination des sites et la création d'un hôpital spécialisé dans la prise en charge des divers cancers résultant de la radioactivité.

L'historien évoque, à ce propos, la crudescence, dans ces régions, de plusieurs types de cancer, notamment la leucémie et le cancer de la peau, l'apparition d'anomalies congénitales et l'enregistrement de problèmes d'infertilité à large échelle.

PARLEMENT

APN : les hôteliers et les intervenants du secteur du tourisme exposent leurs préoccupations

La Commission de la culture, de la communication et du tourisme de l'Assemblée populaire nationale (APN) réunie jeudi sous la présidence de Lakhdar Nadri, a écouté les préoccupations des propriétaires des établissements hôteliers et des différents intervenants du secteur, et ce, dans le cadre du renforcement de la concertation avec les partenaires en vue de trouver des solutions aux retombées socioéconomiques induites par la pandémie de Covid-19.

Ont pris part à cette rencontre des représentants des agences de tourisme, le président de la fédération nationale des hôteliers et des propriétaires d'établissements hôteliers des secteurs public et privé ainsi que des représentants des ministères du Tourisme, des finances, du Travail de l'emploi et de la sécurité sociale.

La rencontre a permis de soumettre des propositions, notamment la facilitation d'accès aux crédits bancaires à des intérêts bonifiés et l'allègement des charges de paiement des crédits accordés ainsi que le report des créances dues (droits sociaux et fiscaux) en vue de préserver les postes d'emploi et sauver le secteur de tout dysfonctionnement, notamment après la régression des activités touristiques du fait de la propagation du nouveau coronavirus.

M. Nadri a affirmé que "la Commission œuvre à mettre en place un cadre organisationnel réunissant les différents intervenants dans le domaine de l'hôtellerie et du tourisme avec les représentants des secteurs ministériels pour examiner les questions et les problèmes posés dans ce domaine et contribuer à trouver une plateforme commune qui permettra de dégager des solutions réalistes dans les plus brefs délais".

La Commission avait tenu plusieurs rencontres et effectué des visites de prospection au niveau national où "nous avons pris connaissance des principaux obstacles et lacunes que nous avons communiqué par la suite à la tutelle afin de trouver des solutions durables", a-t-il expliqué rappelant la journée parlementaire "Tourisme, une alternative prometteuse", qui s'est soldée par plusieurs recommandations concrétisées sous forme de conventions entre le ministère du Tourisme et les établissements sous tutelle. La Commission a visité récemment l'Ecole supérieure d'hôtellerie qui constitue une structure importante d'ensei-



gnement offrant des services de qualité. Les responsables de cette Ecole se sont dits disposés à conclure des conventions de formation avec tous les établissements hôteliers à des prix "raisonnables".

Selon la même source, "la commission suit avec grand intérêt les difficultés dont souffrent les établissements hôteliers des investisseurs privés notamment en ce qui concerne les séquelles économiques de la pandémie covid-19". Les redevances n'ont pas été entièrement payées jusqu'à présent alors qu'ils n'ont pas bénéficié des facilitations accordées lors du conseil des ministres du 26 juillet 2020 concernant l'octroi de crédits en faveur des activités impactées par la pandémie.

"Le cadre juridique et réglementaire relatif à l'hôtellerie connaît plusieurs problématiques dont le décret exécutif 19-158 définissant les établissements hôteliers et fixant les conditions et les modalités de leur exploitation, de leur classement et d'agrément de leur gérant outre les établissements hôteliers sis dans les wilayas côtières qui ne bénéficient pas du droit de concession sur les plages avoisinantes", a-t-il souligné, précisant que le bilan du ministère

du tourisme indique que "l'Algérie compte 1.449 hôtels dont 1.306 privés et 73 hôtels et complexes relevant du Groupe, Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT).

A cette occasion, le président de la Fédération nationale des hôteliers (FNH), Ahmed Belbachir, a appelé à l'impérative prise en charge des préoccupations des acteurs du secteur du tourisme qui souffre, grandement, en raison des retombées de la crise sanitaire et ce, dans l'objectif de préserver l'emploi et activer les mesures prises contre les séquelles socio-économiques de la pandémie covid-19 dont le rééchelonnement des dettes, l'obtention de crédits bancaires bonifiés et la suspension des charges du patronat lors de ladite période. Il a également plaidé pour la promotion du tourisme interne eu égard à son rôle important dans le développement durable".

De son côté, le représentant d'agences touristiques du Sud, a appelé pour la facilitation des procédures d'obtention de visas en faveur des touristes étrangers afin d'encourager le tourisme dans le Sud vu les atouts de la région en matière de patrimoine, de paysages et de produits artisanaux en sus de la sécurité.

UNIVERSITÉ

"Mise sur pied courant 2021 de 750 PNR se rapportant à des axes stratégiques de développement" (chercheur universitaire)

Une opération visant la mise sur pied de 750 Projets Nationaux de Recherche (PNR) se rapportant à des axes stratégiques de développement sera lancée au courant de l'année 2021, en coordination avec les compétences des universités et des centres de recherches nationaux, a annoncé jeudi à Khémis Miliana, la directrice de l'agence thématique de recherche en sciences et technologie au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS). « Une opération visant la concrétisation de 750 PNR inhérents à la sécurité énergétique, la sécurité alimentaire et la santé sera lancée au courant de cette année en coordination avec les compétences des universités et des centres de recherches nationaux », a précisé Chader Samira en marge du 1er meeting international du projet Watermed abrité par l'université Djilali Bounaâma de Khémis Miliana.

Tout en observant que les 750 projets en question seront lancés à raison de 150 par année (50 projets pour chacun des axes cités antérieurement), elle a fait part de la disposition de son institution à contribuer à la réussite de l'opération. Elle a, dans ce contexte, fait état du lancement « prochain » d'un appel à des PNR permettant au secteur économique de faire part de ses besoins, dont la satisfaction sera assurée par les compétences des universités et des centres de recherches nationaux.

« Le gouvernement ne lésine pas sur les moyens pour la concrétisation des trois axes prioritaires cités plus haut, affichant sa volonté à financer les projets s'y rapportant et à en assurer le suivi et l'évaluation », a-t-elle observé. Selon elle, cette démarche découle de la volonté de mobiliser les compétences scientifiques se trouvant à l'université et au sein des centres de recherches, afin qu'elles mettent leurs connaissances au service du monde de l'économie.

Tout en observant que les détails inhérents à l'opération seront expliqués par le décret qui sera publié « prochainement », elle a mis l'accent sur les critères qui doivent être pris en ligne de compte pour établir un projet donné. « Il va sans dire que le

projet doit être motivé sur le plan socio-économique et qu'il réponde à un besoin bien déterminé », a-t-elle insisté. Se félicitant que le système de la recherche scientifique ait connu de « grands » progrès en Algérie, le commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, Pr Nouredine Yassa a, pour sa part, émis le souhait de voir cette recherche se répercuter positivement sur les volets socio-économique du pays.

« Les laboratoires équipés de moyens ultra modernes, lesquels n'ont rien à envier à des laboratoires étrangers, ont permis au système de recherche de progresser », assurant que la tutelle s'emploie à améliorer certains aspects pour une plus grande efficacité de la recherche scientifique. S'attardant sur le meeting du projet watermed ayant pour thème « la smart technologie au service de l'agriculture », le recteur de l'université Djilali Bounaâma de Khémis Miliana, Pr Hadj Aylem, a noté le rôle de l'irrigation intelligente recourant aux énergies renouvelables. « Financé par l'UE, le projet Watermed est basé sur l'utilisation et la gestion efficace des réserves en eau conventionnelles et non conventionnelles au moyen de technologies intelligentes appliquées pour améliorer la qualité et la sécurité de l'agriculture méditerranéenne dans les zones semi-arides », a-t-il rappelé. A la faveur du recours à la smart technologie, la compétitivité de l'agriculture algérienne ne peut qu'augmenter, a-t-il soutenu, mettant l'accent sur la nécessité de proposer des aides à la décision aux agriculteurs. « En agriculture, le rôle de la numérisation est de plus en plus présent », a-t-il fait remarquer, signalant que les défis à relever ont trait à la gestion de l'eau et à l'agriculture intelligente. Diverses communications ont été présentées au cours de cette rencontre, dont certaines à en visioconférence à partir de l'université de Murcie (Espagne). A la fin du meeting, des conventions ont été signées entre des agriculteurs d'un côté, et l'Unité de Développement des Equipements Solaires (UDES) ainsi que l'université d'Oran, d'un autre côté.

PÊCHE

Aquaculture : production de 50.000 tonnes supplémentaires d'ici 2024 (Ferroukhi)

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi a indiqué jeudi à Alger que son secteur œuvrait à augmenter, de 50.000 tonnes, le volume de production dans la filière de l'aquaculture d'ici 2024.

"Afin d'améliorer la disponibilité des produits halieutiques dans le marché national, le secteur œuvre actuellement à accompagner le programme de développement de l'aquaculture en vue de produire 50.000 tonnes supplémentaires à l'horizon 2024", a précisé M. Ferroukhi lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, et présidée par Slimane Chenine, président de l'assemblée.

Pour ce faire, ajoute le ministre, le secteur s'emploie pour la mise en place de "toutes les facilitations administratives et juridiques d'accompagnement des investisseurs", à travers la prise en charge des intérêts des prêts dans le cadre du Fonds national d'aide au développement de la pêche et de l'aquaculture, lequel sera opérationnel dès cette année.

Ajoutés à cela, les facilitations accordées aux investisseurs dans le domaine de l'aquaculture marine et continentale, lesquelles concernent l'acquisition du foncier au niveau portuaire et terrestre, et l'encouragement des industries ayant trait à cette activité.

En outre, M. Ferroukhi a souligné que l'aquaculture a connu une évolution crois-

sante ces dernières années en raison de l'affluence de beaucoup d'opérateurs sur l'investissement dans ce créneau, à travers les différentes wilayas côtières et de l'intérieur.

Le nombre de projets parachévés dans le domaine de l'aquaculture s'est élevé à 86 projets en cours d'exploitation et de production d'ici fin 2020, ce qui a permis à la production de passer de 1.327 tonnes en 2015 à près de 10.000 tonnes en 2020, selon les chiffres fournis par le ministre. Par ailleurs, 20 nouveaux projets d'aquaculture devront entrer en phase de production courant 2021, a ajouté le ministre.

Régulation du marché halieutique: un plan d'action prochainement sur la table du gouvernement

Evoquant les prix des poissons, M. Ferroukhi a indiqué que "son secteur établit actuellement un diagnostic sur le terrain, en formulant des propositions et des alternatives pratiques pour la régulation du marché des produits halieutiques, afin de développer un plan d'action au niveau central et local dans ce domaine. Le plan en question sera présenté au gouvernement dans les semaines à venir".

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action du gouvernement 2020-2024, le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques œuvre actuellement,

en collaboration avec les différents secteurs, à la définition des mesures prioritaires de régulation de la commercialisation des produits halieutiques qui "ne peuvent plus être régis uniquement par la loi de l'offre et de la demande".

Pour ce faire, le secteur a recensé toutes les préoccupations des pêcheurs, des professionnels et des opérateurs activant dans le domaine, et a procédé à l'installation de groupes de travail avec les représentants des professionnels pour la prise en charge de ces préoccupations. Dans ce sens, il a évoqué la prise de plusieurs mesures pour permettre aux professionnels l'exercice de leur activités dans de "bonnes conditions", citant notamment la simplification des procédures administratives dont le changement des moyens de pêche notamment la rénovation des moteurs et le changement d'activité pour les petits métiers en sus du changement des zones d'activité pour les navires exerçant dans des zones de pêche côtière. S'agissant des équipements sensibles utilisés dans la pêche, un groupe de travail mixte a été installé avec le ministère de la Poste et des télécommunications afin de faciliter aux propriétaires de navires les mesures d'obtention des autorisations d'acquisition et d'exploitation de ces appareils.

Evoquant la formation, M. Ferroukhi a fait savoir qu'un grand nombre de jeunes sans niveau d'instructions, à travers tout le territoire national, avaient rejoint, à partir

de ce mois, les établissements de formation relevant du secteur en vertu d'un arrêté interministériel entre les départements de la Pêche et des Transports.

Et d'enchaîner que cette formation "va permettre à un grand nombre de jeunes de bénéficier de diplômes facilitant leur insertion", soutient le ministre. Affirmant que les besoins des professionnels expérimentés en la matière seront pris en charge, M. Ferroukhi a annoncé l'élaboration d'un arrêté interministériel pour leur permettre d'obtenir des diplômes d'aptitude en se basant sur leur expérience professionnelle.

Il a été procédé au lancement de la formation de la première promotion algérienne de pêche au large pour contribuer à assurer la disponibilité des produits halieutiques dans le pays.

A une question sur la révision des lois relatives aux taxes imposées aux navires de pêche du corail, le premier responsable du secteur a rappelé la création d'une agence nationale de développement durable de la pêche et de l'aquaculture (ANDPA) dans la wilaya d'El Tarf chargée, entre autres, du suivi, de régulation et d'encadrement des activités d'exploitation du corail, ajoutant que "cette agence a été activée en 2020 en la dotant des ressources humaines et matérielles pour s'acquitter de ses missions". Suspendue depuis 2001, la pêche au corail sera relancée dans les prochains mois, a fait savoir M. Ferroukhi.

GHARDAÏA Wilaya pilote pour tester l'application numérique du RGA

La région de Ghardaïa a été choisie comme wilaya "pilote" pour tester la mise en œuvre d'une application numérique du recensement général de l'Agriculture (RGA) selon une approche modulaire (version Soft), préconisée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a-t-on appris samedi auprès de la direction des Services agricoles (DSA).

L'application numérique de collecte d'information sur le secteur agricole préconise une utilisation intensive des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans toutes les opérations de recensement telle que l'utilisation de dispositifs de géoréférencement, y compris les systèmes de positionnement global (GPS) et les systèmes d'information géographique (SIG), ainsi que les tablettes et ordinateurs portables, a détaillé l'ingénieur en chef chargé des statistiques à la DSA.

Le nouveau dispositif numérique et moderne de recensement agricole a été testé sur le terrain dans des exploitations agricoles dans les communes de Boumoura, El Ateuf, Metlili et Seb Seb en prévision du lancement en mars prochain du recensement général agricole (RGA) et du cheptel, a souligné M. Khaled Djebrit.

L'utilisation des méthodes et outils innovants pour la collecte des données sur le terrain, selon un canevas numérisé au préalable, permet d'accélérer le processus



de recensement et d'améliorer la qualité et la fiabilité des données, a expliqué le responsable. L'opération statistique d'envergure nationale minutieusement préparée après l'installation d'une commission de suivi technique et opérationnel composée des différents partenaires et structures du secteur, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du secteur agricole 2020-2024, a expliqué le responsable des statistiques. Ce recensement

agricole est crucial pour les pouvoirs publics afin de mettre en œuvre une politique de développement agricole et rurale basée sur des données fiables et permet de connaître le nombre et la taille des exploitations, l'utilisation des terres, les superficies cultivées, l'intensité des cultures, les installations d'irrigation, l'utilisation des intrants agricoles, le cheptel, ainsi que les données démographiques sur les agriculteurs et l'emploi, a-t-il conclu.

PORT D'ANNABA Signature de trois conventions d'exportation d'un million de tonnes de clinker en 2021

L'entreprise portuaire d'Annaba a conclu jeudi trois conventions commerciales avec des partenaires économiques producteurs de ciment pour l'exportation à partir de ce port d'un million de tonnes de clinker en 2021. Il s'agit ainsi des conventions conclues avec le groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), le groupe Lafarge-Algérie Cilas et la société Biskria Ciment. Les accords s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale visant la promotion des exportations hors hydrocarbures et la coordination des efforts entre les ports commerciaux et les opérateurs économiques et industriels pour mettre en place un environnement favorable à l'exportation, a indiqué, Achour Djelloul, P-dg du Groupe services portuaires (SER-PORT) qui a assisté à la signature en présence du



wali d'Annaba, Djamel-Eddine Brimi.

Les 10 ports du pays œuvrent dans cette optique à mettre à niveau leurs services logistiques et offrir les meilleures conditions de transport, d'embarquement et de stockage liées à l'exportation de clinker, a indiqué M. Djelloul qui a souligné que les quatre ports commerciaux de Djendjen (Jijel), d'Oran, d'Annaba et de Skikda se renforceront "avant fin 2021" de cinq chipoeder

(grandes installations de transbordement d'une capacité de 18.000 tonnes par heure).

Il a également relevé que l'activité d'exportation de clinker a permis à l'Algérie de passer du stade d'importateur à celui d'exportateur de ciment avec l'exportation en 2020 de 2,8 millions tonnes de clinker d'une valeur de 80 millions dollars, indiquant que cette quantité sera doublée en 2021. En marge de la cérémonie de signature par

le DG de l'entreprise portuaire d'Annaba, Kheiridine Boumendjel et les trois exportateurs en l'occurrence, Abdennour Chouakri pour Cilas Lafarge, Hafidh Ouchiche pour le groupe GICA et Mohamed Laïd Houki pour la société Biskria Ciment, les participants se sont rendus au port d'Annaba pour assister à une opération d'exportation de clinker vers la Côte-d'Ivoire de 45.000 tonnes de clinker du groupe GICA.

Il s'agit de la 4ème opération d'exportation de clinker à partir de ce port depuis début janvier 2021 pour le compte de GICA et Cilas pour un volume de 200.000 tonnes, a-t-on indiqué. La société Biskria Ciment est un nouvel opérateur qui s'engage pour la première fois dans les opérations d'exportation de clinker à partir du port d'Annaba, est-il noté.

SIDI BEL-ABBÈS Environ 40 participants à la rencontre régionale "projet compétences de vie"

Une quarantaine de concurrents de 14 wilayas prennent part à la rencontre régionale intitulée "projet compétences de vie", organisée à partir de vendredi à Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris des organisateurs.

Cette manifestation rassemble des participants âgés de 14 à 18 ans, qui présentent leurs projets d'utilité publique à la maison de jeunes du village Edlahim (Sidi Bel-Abbès), alors que les activités se poursuivront au barrage de Sarno, selon la même source.

Dans ce contexte, la ligue de wilaya des Activités culturelles et scientifiques de la jeunesse, Wahid Benrefias, a indiqué que ce rendez-vous vise à valoriser les projets de jeunesse d'intérêt public ainsi qu'à mettre en évidence les objectifs les plus importants des associations de jeunesse, soulignant que le mouvement associatif aborde une nouvelle expérience marquée par la promotion et l'encouragement des initiatives locales sous forme de projets à moyen terme de 3 à 6 mois tablant sur des objectifs d'intérêt public.

De son côté, le commissaire

de wilaya des Scouts musulmans algériens, Habib Bouras, a expliqué que cette rencontre, qui regroupe des jeunes des wilayas de Sidi Bel-Abbès, Oran, Chlef, Ain Temouchent, Tlemcen, El Bayadh, Ain Defla, Naâma, Relizane, Saïda, Tissemsilt, Tiaret, Mostaganem et Mascara, a pour objectif de "connaître la réalité vécue et ce qu'elle peut apporter en termes de capacités et de ressources, ainsi que lever les difficultés et les obstacles rencontrés lors de la réalisation de projets d'utilité publique".

Le programme de cette manifestation régionale, organisée durant deux jours à l'initiative du commissariat de wilaya des Scouts musulmans algériens en coordination avec la direction de la Jeunesse et des sports et la ligue de wilaya des Activités culturelles et scientifiques de la Jeunesse sous l'égide du Commandement général des Scouts musulmans algériens et le bureau du Fonds des Nations unies pour l'enfance "UNICEF" en Algérie, prévoit également l'organisation d'une campagne de reboisement au niveau du site naturel du barrage de Sarno.

JIJEL Levée du gel sur le projet d'AEP de sept communes de la wilaya (ministre)

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Barraki, a annoncé jeudi depuis Jijel que le gouvernement a levé le gel sur le projet d'alimentation en eau potable (AEP) de sept (7) communes du sud de la wilaya.

Dans une déclaration à la presse sur le site du barrage de Tabellout (commune de Djimla), dans le cadre d'une visite de travail effectuée dans la wilaya de Jijel, le ministre a affirmé que "le gouvernement a levé le gel sur le projet d'approvisionnement en eau potable de sept (7) communes à partir du barrage de Tabellout, nécessitant un montant de 11,2 milliards de dinars".

Il a ajouté que ce projet concerne les communes de Texenna, Djemila, Ben Yadjis, Oudjana, Chahna, Taher et Chekfa. M. Barraki a indiqué, par ailleurs, qu'il sera procédé dans un premier temps à l'alimentation en eau des communes de Djimla et Ben Yadjis, en attendant le lancement des travaux de raccordement et d'approvisionnement des 5 autres communes "dans les prochaines semaines", après l'attribution du marché de gré à

plusieurs entreprises en vue de réceptionner le projet dans les plus brefs délais. Auparavant, le ministre a donné le coup d'envoi de l'alimentation en eau potable des communes d'El Milia, Settara et Ouled Yahia Khedrouche à partir du barrage de Boussiaba (El Milia), sur les 6 collectivités locales programmées.

Après avoir reçu des explications sur la situation de l'AEP des différentes communes de la wilaya, le ministre des Ressources en eau a annoncé l'octroi de 100 millions de dinars pour le raccordement de la commune de Ouled Asker à l'un des deux barrages, Boussiaba ou Tabellout.

Le premier responsable du secteur a également procédé durant sa visite à Jijel, à l'inspection du projet d'alimentation en eau et d'assainissement de la mechta Ankia (commune de Ouled Rabah). Et, il a effectué une visite au barrage de Boussiaba et à la station de pompage, en plus de l'inspection des travaux de réalisation du projet d'alimentation en eau potable du plan d'occupation du sol (POS) Asserdoun.

CONSTANTINE Une expertise en cours pour stabiliser le glissement de terrain signalé à Messaoud Boudjeriou

Une expertise a été engagée pour déterminer les causes du glissement de terrain signalé dans la région Messaoud Boudjeriou dans la wilaya de Constantine et permettre un traitement efficace de ce phénomène, a-t-on appris jeudi du directeur local de l'urbanisme de l'architecture et de la construction (DUAC).

L'expertise a été lancée par l'Office de promotion et de gestion immobilière OPGI pour un mon-

tant de 500 millions de dinars, a précisé le même responsable à l'APS, relevant que l'expertise va prendre en considération plusieurs paramètres techniques liés entre autres à la nature de terrain et les facteurs déclencheurs du phénomène de glissement. Il a dans ce sens relevé que le glissement de terrain a été signalé sur un site devant abriter un programme de construction de logements publics locatifs (LPL), sou-

lignant la nature "complexe" du site.

Par ailleurs, la même source a déclaré que la Duac, de concert avec le laboratoire national de l'habitat et de la construction LNHG relevant du ministère de l'Habitat de l'urbanisme et de la ville, oeuvrent à étudier les possibilités et les moyens à mettre en exécution pour lutter contre le phénomène de glissement de terrain signalé à travers plusieurs

régions de la wilaya. Une prospection de terrain et des essais géophysiques et géotechniques spécifiques devront être exécutés pour la réalisation d'une étude approfondie sur les causes des glissements signalés et l'évaluation de l'état actuel des sites endommagés, a-t-on précisé. La wilaya de Constantine compte outre le site de glissement signalé à Messaoud Boudjeriou, 4 autres sites menacés par ce phénomène à Bousouf et

Benboulaïd (dans la ville de Constantine) et aux communes de Zighoud Youcef et Didouche Mourad, a-t-on rappelé. Les techniques de stabilisation des glissements devront avoir lieu selon 3 procédés à savoir les terrassements, les dispositions de drainage et l'introduction d'éléments résistants permettant la modification de la topographie du glissement, expliquent des spécialistes.

AGRICULTURE

"Le secteur disposé à accompagner les investissements dans les industries de transformation" (Hemdani)



Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani a affirmé jeudi à Alger que son secteur s'efforçait de renforcer et promouvoir les investissements dans les industries de transformation agroalimentaire en vue de valoriser les produits agricoles nationaux et d'encourager les agriculteurs à augmenter le rendement et la cadence de la production.

S'exprimant dans le cadre d'une visite de travail à la SARL CATM Agro et l'unité de production Lesieur à Tessala El Merdja, le ministre a précisé que son secteur est "disposé" à accompagner et soutenir l'investissement structuré visant à valoriser le produit local au regard de l'abondance de production agricole, insistant à ce propos sur le respect de la condition principale d'atteinte de taux d'intégration nationale de 100%.

Ces projets doivent contribuer à la création de nouveaux postes d'emploi et se diriger vers l'exportation, a-t-il insisté.

Sillonant les unités des deux entreprises où il a suivi des explications sur les capacités de production et les problèmes auxquels se heurtent les opérateurs lors de la production et de la commercialisation, M.

Hemdani a relevé que son secteur veillait à la réalisation de trois principaux objectifs, en l'occurrence la réalisation de la qualité, l'autosuffisance sur le marché local et l'exportation, et l'encouragement d'un investissement structuré permettant de produire la matière première localement.

Dans le même sillage, il a estimé que l'exploitation des produits agricoles, animaliers ou végétaux, en matière d'industries de transformation permettra à l'agriculteur de commercialiser et de stocker ses produits, ce qui l'amène à augmenter les niveaux de production dans les années à venir.

M. Hemdani a mis en avant l'impératif de formuler une vision moderne pour l'intégration du produit algérien dans les opérations de transformation basée principalement sur la coordination entre les agriculteurs, les éleveurs, les producteurs et les transformateurs par des contrats garantissant la permanence de l'approvisionnement et du financement à toutes les parties.

La visite a permis au responsable du Groupe CATM qui s'étend sur une superficie de 1.800 hectares à Alger, Chlef et Sidi Bel-Abbes pour discuter des préoccupations relatives aux problèmes de transport qu'avait rencontré le groupe durant la pandémie.

La pandémie a fait que le groupe CATM exporte 40 tonnes seulement en 2020 alors qu'il prévoyait exporter 2.000 tonnes.

Le groupe prévoit l'exportation de 4000 tonnes en 2021.

Pour leur part, les responsables de l'usine "Lesieur" ont déclaré que la société a réalisé un taux d'intégration de 85% grâce à des produits agricoles locaux en attendant de conclure un contrat avec une société spécialisée dans la fabrication de l'emballage en verre portant le taux d'intégration à 95%.

Après avoir atteint une production de près de 7.000 tonnes des différentes sauces certifiées ISO, Lesieur compte s'orienter vers l'export en 2021.

Le PDG du Groupe Valorisation des produits agricoles (GVAPRO), Mustapha Belhanini a souligné l'importance de soutenir les investissements dans l'industrie agroalimentaire, notamment le transport leur permettant de renforcer l'exportation.

PORTS DE PÊCHE ET DE PLAISANCE

Un programme d'optimisation de 3 milliards DA (SGPP)

Un programme d'optimisation des ports de pêche et de plaisance existants, d'un montant global de 3 milliards DA, a été lancé par la Société de gestion des ports de pêche et de plaisance (SGPP), a indiqué son président directeur général, Mohamed Tayeb Abboud.

Ce programme englobe trois (03) projets qui créeront près de 8.550 emplois directs et indirects, a précisé le responsable à l'APS, énumérant l'aménagement de cinq (5) marinas, la création de garages à niveaux pour bateaux et la réalisation d'appontements (quais) flottants.

Les nouvelles marinas seront implantées en fonction des projets des futures Zones d'extension touristiques (ZET), a expliqué M. Abboud annonçant qu'elles prévoient des places pour les bateaux étrangers.

Elles seront localisées, a-t-il précisé, dans les ports de Stora (Skikda), El Aouana (Jijel), Tala Guilef (Béjaïa), Oran et Marsa Ben M'hidi (Tlemcen).

Ce projet de 1,4 milliard DA transformera les ports en "lieux de détente" et les rendra "plus attractifs", a estimé le P-dg de la SGPP, soulignant leur aménagement avec des locaux commerciaux, des établissements de restauration, des boutiques d'artisanat, des clubs nautiques et des ateliers de maintenance de jet-ski et de bateaux de plaisance.

Cette société projette, en outre, d'installer 18 modules de garages à bateaux à 3 niveaux, d'une capacité globale de 1080 places pour un coût de 540 millions DA, selon la même source qui souligne que le premier module sera réceptionné en mois de juin prochain à Bouzedjar (Aïn Temouchent). Les ports de Tipaza, Boudis (Jijel), Honaïne (Tlemcen),



Salamanca (Mostaganem), El Marsa (Skikda) et l'ancien port d'El Kala abriteront les autres modules qui seront lancés une fois le projet témoin (Bouzedjar) livré.

S'agissant des appontements flottants, M. Abboud a fait savoir que ce projet a été mûri par la SGPP qui a préféré de le réaliser localement à moindre coût, au lieu de l'acquérir de l'étranger à 25 millions d'euros.

Le responsable a détaillé que les 9600m linéaires offriront 400 appontements flottants, permettant de gagner jusqu'à 6000 places supplémentaires, soit l'équivalent de six (6) ports conventionnels qui auraient été facturés à 50 milliards DA, alors que la société algérienne réalisera ce pro-

jet pour un (1) milliard de DA seulement.

Il a souligné qu'une filiale de Sonelgaz, leader dans le domaine de l'acier galvanisé résistant à l'eau et à l'air marin, réalisera ce projet et livrera en deux phases: 200 appontements au 1er trimestre 2021 et le reste programmé pour la fin de l'année.

M. Abboud a mis l'accent sur le fait que l'ensemble de ces projets s'inscrit dans la feuille de route élaborée par le ministère des Transports et validée par le Gouvernement, à travers le Schéma directeur de développement des ports, mis en œuvre par la SGPP, en sa qualité de filiale du Groupe SERPORT, avec une projection sur 20 à 30 ans.

PORT D'ALGER

Baisse de l'activité au 3^e trimestre de 2020 (EPAL)

L'activité du port d'Alger a accusé une baisse "considérable" aussi bien pour le mouvement de la navigation

que pour le trafic marchandises, durant le troisième trimestre 2020, en comparaison avec la même période de 2019, en raison des effets de la crise sanitaire mondiale provoquée par la pandémie Covid-19, indique un bilan de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL).

Ce bilan, rapporté par le périodique d'information de l'entreprise, précise que "le port d'Alger n'a pas cessé ses activités malgré les mesures de confinement, néanmoins la baisse, aussi bien pour le mouvement de la navigation que pour le trafic marchandises a été inévitablement observée au cours de 3^e trimestre 2020 en comparaison avec la même période de 2019".

Pour le trafic du mouvement des navires, le port d'Alger a enregistré l'accostage de 348 navires dont 326 opérants, atteignant 87% de l'objectif fixé et une diminution de 37,18%, soit 206 navires de moins par rapport aux réalisations du 3^e trimestre de 2019. Cette baisse est justifiée dans une grande partie, par le "gel des car-ferries qui, habituellement, occupaient une part de 20% du total des navires opérants". Elle a concerné particulièrement les navires Car-ferries (-99,06%), pétroliers (-63,49%), Ro/Ro (-45,83%),

céréaliers (-41,67%), Cargos (-27,66%) et les portes-conteneurs (-10,71%).

Par contre, les navires, Bitumiers et Butaniers ont réalisé, durant la même période de comparaison, des variations positives respectives de +6,67% et +6,25%. Le bilan fait, par ailleurs ressortir que le tonnage de la jauge brute des navires en entrée, prévu pour le 3^e trimestre 2020 à 4,1 millions de tonnes, a été réalisé à 85%

Il est passé de 7,8 millions de tonnes au 3^e trimestre 2019 à 3,5 millions de tonnes au 3^e trimestre 2020, faisant apparaître une chute de -55%, induite "systématiquement" par la diminution du nombre de navires.

Quant au trafic des marchandises, l'objectif fixé pour cette activité, soit 2,9 millions de tonnes pour le 3^e trimestre 2020 a été réalisé à hauteur de 70% marquant un recul de 31,44% en comparaison avec la même période de l'année précédente, pour s'établir à 2,1 millions de tonnes.

Avec une part de 82% du trafic total, celui des marchandises débarquées a connu une baisse de 30,52%, atteignant un volume de 1.736.824 tonnes, traduite particulièrement par la baisse du volume des produits métallurgiques et des produits pétroliers. Quant au trafic des marchandises embarquées, il a baissé de 36%, atteignant un volume

de 340.848 tonnes, une baisse engendrée "principalement par la baisse du volume des hydrocarbures raffinés".

Selon l'EPAL, cette régression de l'activité portuaire est causée par les effets de la crise sanitaire mondiale (covid-19) notamment la fermeture des frontières, la baisse de la production mondiale et les échanges commerciaux. S'agissant du trafic de conteneurs, l'Entreprise a traité 86.196 conteneurs (20 pieds) au 3^e trimestre 2020 contre une prévision de 111.540 conteneurs, soit un taux d'atteinte des objectifs de 77%, rapporte le bilan, précisant que ce trafic a connu une baisse de l'ordre de -14,21 %, comparé à la même période de l'année 2019. En parallèle, le bilan souligne que le tonnage brut des conteneurs a affiché une baisse de -13,10% par rapport à la même période de 2019 pour atteindre un tonnage de 688.324 tonnes, soit une atteinte d'objectifs de 83%.

Baisse de la durée d'attente en rade

Pour ce qui est du trafic des passagers et auto-passagers au port d'Alger, l'entreprise indique que la fermeture totale des frontières a entraîné "l'arrêt total" de cette activité.

Le bilan, souligne toutefois qu'une opération de rapatriement des ressortissants algériens a été enre-

gistrée au cours de 3^e trimestre 2020 au profit de 477 passagers et 184 autos-passagers. En matière de rendements portuaires, toujours en comparaison avec le 3^e trimestre 2019, la durée d'attente moyenne globale en rade des navires s'est nettement améliorée au 3^e trimestre de 2020, passant de 1,06 jours en 2019 à 0,67 jours en 2020, et ce grâce à la combinaison des variations des attentes des différents types de navires ayant touché le Port d'Alger.

Cette diminution globale de la durée d'attente en rade des navires est liée en grande partie à ceux des navires pétroliers (-51%), porte-conteneurs (-43%), cargos (-41%), butaniers (-37%) et des céréaliers (-34%). La durée moyenne globale des séjours à quai des navires traités par l'EPAL a, quant à elle, affiché une hausse, en passant de 2,54 jours en 2019 à 3,55 jours en 2020.

L'EPAL note, dans ce cadre, que l'allongement de séjour moyen des navires au port d'Alger incombe aux opérations de désinfection qui se font sur les navires à l'accostage avant d'entamer toute manœuvre de déchargement.

En matière de contrôle, l'EPAL a procédé en 2020 à la destruction de l'ensemble de marchandises avariées dans 402 conteneurs et inspection de 197 autres.

PÉTROLE

Le Brent se maintient à plus de 60 dollars

Les cours du pétrole calmaient le jeu vendredi, après avoir touché de nouveaux plus hauts en plus d'un an cette semaine, ramenés à la réalité par des perspectives mitigées de l'AIE et de l'Opep.

Vers 10H50 GMT (11H50 à Alger), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril perdait 0,57% à Londres par rapport à la clôture de jeudi, à 60,79 dollars.

Le baril américain de WTI pour le mois de mars reculait dans le même temps de 0,65% à 57,86 dollars.

Après une série de hausses, les prix des deux contrats de référence du brut ont touché mercredi des plus hauts en plus d'un an.

Ils battent légèrement en retraite depuis la publication jeudi de deux rapports par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et l'Agence internationale de l'énergie (AIE) qui font état de perspectives mitigées sur la demande d'or noir, mais continuent de s'apprécier d'environ 2% sur la semaine.

L'Opep a averti que la demande allait diminuer en raison des fermetures d'usines qui réduiront l'activité économique. En outre,



l'AIE a fait remarquer que le marché du pétrole était toujours en situation d'offre excédentaire", ont résumé des analystes du marché pétrolier.

L'AIE a par ailleurs indiqué que le rééquilibrage du marché pétrolier restait "fragile" en début d'année face à la propagation des nouveaux variants du virus du Covid-19, un "tableau plus pessimiste

que ce que les acteurs du marché ont probablement envisagé compte tenu des prix actuels élevés", a commenté un analyste de la banque allemande Commerzbank.

L'Opep a fait le constat comparable d'une année en deux temps: elle a revu en baisse ses prévisions pour le premier semestre en raison de "l'extension des confinements

et la réintroduction de confinements partiels dans un certain nombre de pays" mais elle juge que l'amélioration des conditions économiques, soutenues par les programmes de relance, devraient "encourager la demande dans divers secteurs au deuxième semestre".

L'Opep et ses alliés ont mis en place une réduction drastique de leur volume de production d'or noir depuis le printemps dernier face à la chute de la demande causée par la pandémie de Covid-19.

Cette baisse est de l'ordre de 7,125 millions de barils par jour en février.

"Nous nous attendons à ce que l'Opep maintienne l'accord de réduction" de la production, a cependant indiqué le ministre du pétrole irakien Ihsan Ismael mercredi.

Les vingt-trois pays se retrouveront le 4 mars à l'occasion du prochain sommet interministériel, le deuxième de l'année.

La demande mondiale de pétrole augmentera de 5,8 millions de barils par jour en 2021, selon l'OPEP

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a révisé à la baisse ses prévisions de demande mondiale de pétrole pour 2021, prévoyant une croissance annuelle de 5,8 millions de barils par jour (b/j) dans son rapport mensuel publié jeudi.

C'est environ 100.000 b/j de moins que les prévisions du mois dernier, principalement en raison de la prolongation ou de la réintroduction de mesures de confinement dans un certain nombre de pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), indique le rapport. Les prix au

comptant du pétrole brut ont fortement augmenté en janvier, le prix du panier quotidien de l'OPEP augmentant de 5,21 dollars, d'un mois sur l'autre, pour atteindre en moyenne 54,38 dollars le baril, précise le rapport. Alors que la pandémie continue de dominer les développements économiques mondiaux, les perspectives d'amélioration de l'endettement du COVID-19 augmentent, selon l'OPEP.

Le document prévoit aussi que l'activité économique "devrait accélérer considérablement" d'ici la fin juin 2021, alors que l'impact de la pandémie de

vrait s'atténuer et que l'élan devrait être soutenu par une demande refoulée, en particulier dans les secteurs des services à forte intensité de contacts comme le tourisme, les loisirs et l'hôtellerie.

Toutefois, a averti l'OPEP, de nombreux défis subsistent, notamment les variants du COVID-19 et l'efficacité des vaccins contre ces mutations.

En outre, la dette souveraine dans la plupart des économies a atteint des niveaux tels qu'une augmentation des taux d'intérêt pourrait entraîner de graves tensions budgétaires, selon le rapport.

UE - FINANCES

L'UE envisage de débloquer les fonds de son plan de relance d'ici la mi-2021

L'Union européenne envisage d'accorder d'ici l'été les premières subventions et prêts permettant de renflouer les économies de ses Etats membres durement frappées par la pandémie de nouveau coronavirus, a assuré vendredi la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen.

Il s'agira là d'un "moment historique", a-t-elle dit lors d'une conférence de presse conjointe au côté du président du Parlement européen David Sassoli et du Premier ministre portugais Antonio Costa,

représentant le Conseil européen, pour le lancement de la "facilité pour la reprise et la résilience", la partie principale du fonds de relance d'un montant de 750 milliards d'euros. Mme Von der Leyen a déclaré que l'objectif commun des institutions de l'UE était de débloquer les premiers fonds d'ici la mi-2021, ajoutant que le Conseil européen, dont le Portugal assure la présidence tournante, avait officiellement adopté cet instrument financier qu'est la "facilité" doté de 672,5 milliards d'euros. La cheffe de l'exécutif européen a

exhorté les Etats membres à accélérer leur processus de ratification parlementaire de ces ressources propres. Dès que ce sera fait, "la Commission ira sur les marchés afin de lever des fonds et les ventiler.

Nous sommes en mesure d'en accorder 13% par anticipation immédiatement", a-t-elle précisé.

Le Conseil européen a officiellement adopté jeudi le texte régissant cette "facilité" pour la reprise et la résilience", qui permettra d'aider les Etats membres à faire face

aux retombées économiques de la pandémie par le biais d'investissements publics et de réformes. Son adoption est intervenue au lendemain de celle par le Parlement européen du plan de relance. Ce soutien financier sera lié à des recommandations spécifiques à chaque pays afin de renforcer la compétitivité ainsi que la cohésion économique et sociale.

Au moins 37% des capitaux accordés devront être consacrés à la transition verte et au moins 20% à la transformation numérique.

GRANDE-BRETAGNE

Contraction de l'économie au rythme le plus rapide depuis un siècle (ONS)

En 2020, l'économie britannique s'est contractée plus rapidement qu'à aucun moment en 100 ans, alors que le produit intérieur brut (PIB) a chuté de 9,9%, selon de nouvelles données de l'Office britannique des statistiques nationales (ONS).

Le dernier trimestre de 2020 a donné lieu à une augmentation de 1% du PIB, mais a accusé une forte diminution par rapport à la croissance de 16,1% observée au cours des trois mois précédents, a déclaré l'ONS vendredi.

Le PIB mensuel a augmenté de 1,2% en décembre 2020 - la réouverture de nombreux magasins et restaurants pendant

deux semaines ayant donné un coup de fouet à l'économie avant Noël - mais il est resté 6,3% en dessous des niveaux de février 2020, a précisé l'ONS.

"L'assouplissement des restrictions dans de nombreuses régions du Royaume-Uni a permis à certains secteurs de l'économie de reprendre quelques couleurs en décembre, l'hôtellerie, la vente de voitures et les coiffeurs ayant tous connu une embellie.

L'augmentation des tests COVID-19 et du traçage a également stimulé la production", a fait remarquer Jonathan Athow, statisticien national adjoint à l'ONS pour les statis-

BOEING - AIRBUS

Washington maintient les taxes contre Bruxelles

L'administration Biden a annoncé le maintien pour le moment des taxes supplémentaires sur certains produits européens, qui sont entrées en vigueur le 12 janvier dernier, dans le cadre du vieux litige entre Boeing et Airbus. Dans une notification, qui doit être publiée vendredi au Journal officiel, les services du représentant américain au Commerce indiquent qu'"il n'est pas nécessaire à ce stade de revoir" cette sanction commerciale. Depuis son arrivée à la Maison Blanche, le président Joe Biden a laissé entendre qu'il ne modifierait pas les tarifs douaniers supplémentaires qui ont été mis en place par l'administration de son prédécesseur. Mais il a exprimé sa volonté de renouer des liens pacifiés avec ses alliés historiques dont les pays de l'Union européenne (UE). Les droits de douane concernés avaient été annoncés fin 2020 et visent des produits français et allemands: +25% sur les vins non pétillants, mouts de raisin et cognacs, et +15% sur certaines pièces aéronautiques. Ils étaient entrés en vigueur quelques jours avant la fin du mandat de Donald Trump, pendant lequel les relations commerciales des Etats-Unis avec l'UE se sont profondément détériorées.

"Le représentant américain au commerce continuera à examiner les mesures prises au cours de l'enquête", est-il notifié dans le document.

Les taxes appliquées depuis janvier s'ajoutent à celles imposées depuis 2019 sur des produits européens (vin, fromage, huile d'olive, whisky) et sur les avions d'Airbus. Airbus et son concurrent américain Boeing, et à travers eux l'UE et les Etats-Unis, s'affrontent depuis octobre 2004 devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les aides publiques versées aux deux groupes, jugées illégales, dans le plus long conflit commercial traité par le juge de paix des échanges mondiaux. Les Etats-Unis ont été autorisés fin 2019 à imposer des taxes sur près de 7,5 milliards de dollars de biens et services européens importés chaque année, la sanction la plus lourde jamais imposée par l'OMC. Dans une décision miroir un an plus tard, l'institution a autorisé l'UE à mettre en place des taxes sur des produits importés des Etats-Unis. L'UE impose depuis des droits de douane sur 4 milliards de dollars d'exportations américaines. Le président français Emmanuel Macron a suggéré lors d'une conversation téléphonique à son homologue américain Joe Biden, le 24 janvier, que les deux pays règlent ce vieux litige, a rapporté mercredi la chaîne d'informations financières CNBC.

FRANCE

L'excédent commercial agroalimentaire recule de 1,4 milliard d'euros

L'excédent commercial de l'agroalimentaire français a subi un fort recul de 1,4 milliard d'euros durant l'année écoulée, selon une note publiée vendredi par Agreste, service statistiques du ministère de l'Agriculture. "En 2020, l'excédent commercial agroalimentaire atteint 6,3 milliards d'euros, soit 1,4 milliard d'euros de moins par rapport à 2019", a indiqué Agreste. "Ce recul est la conséquence d'une baisse marquée des exportations (-2,3 milliards soit -4% en valeur), supérieure à celle des importations (-0,9 milliard soit -2% favorisée par la contraction des échanges liée au contexte de la Covid-19", a précisé l'organisme statistique. Avec les pays tiers (hors UE), l'excédent atteint 9,7 milliards d'euros, en baisse de 0,9 milliard par rapport à 2019. Les exportations globales reculent de 1,4 milliard d'euros (-5%). Les ventes de céréales, eux, ont progressé (+0,4 milliard d'euros par rapport à 2019) "en grande partie du fait de la demande chinoise en blé tendre et en orge", a relevé le ministère.

"Cette hausse s'explique par les besoins accrus en aliments liés à la reconstitution des stocks de sécurité alimentaire suite à la moindre récolte de 2020, ainsi qu'à l'approvisionnement en aliment de bétail", a rappelé l'organisme statistique. Les importations, elles, diminuent de 0,5 milliard d'euros (-2%). Concernant les échanges de la France avec ses voisins de l'Union européenne, le déficit commercial atteint 3,3 milliards d'euros en 2020 et se creuse de 0,5 milliard par rapport à 2019 du fait, là aussi, d'une diminution des exportations supérieure à celle des importations", ajoute la même source.

Parallèlement, l'économiste en chef de la Banque d'Angleterre, Andy Haldane, a insisté vendredi sur le fait que l'économie britannique est un "ressort enroulé" prêt à rebondir à mesure que les vaccins font effet et que le confinement est assoupli.

Pendant, tous les économistes britanniques ne sont pas aussi optimistes, car il existe de sérieuses inquiétudes quant à l'évolution de l'économie en 2021, certains prédisant une augmentation massive du chômage une fois que les programmes de congés auront pris fin.

ZONES D'OMBRE

Tizi-Ouzou : les responsables locaux instruits de prioriser leurs besoins

Les responsables locaux, élus et chefs de daïras, ont été instruits à l'effet de prioriser leurs besoins destinés à être pris en charge dans le cadre du programme des zones d'ombre, a-t-on appris vendredi du responsable local de la planification et du suivi budgétaire, Ali Koba.

"Cette démarche vise à préparer les fiches techniques de ces projets destinés à être réalisés au titre de l'exercice 2021, pour pouvoir les budgétiser lors des séances d'arbitrage des plans communaux de développement (PCD) qui se tiendront incessamment" a-t-il souligné. Le restant des projets inscrits dans le cadre de ce programme destiné à l'amélioration des conditions de vie des populations et dont les délais de réalisation ne dépassent pas les 2 à 3 mois, "seront pris en charge dans le cadre du programme tracé par la wilaya qui s'étale sur 3 années", a-t-il indiqué. S'agissant des 19 communes de la wilaya n'ayant pas été inscrites à ce programme de zones d'ombres, M. Koba a souligné que "le développement local ne se limite pas au programme des zones d'ombre et elles bénéficient de projets avec d'autres sources de financement". La wilaya de Tizi-Ouzou a enregistré 402 projets à travers 48 communes dans le cadre du programme des zones d'ombre dont plus d'une centaine ont été réalisés et mis en service durant l'année écoulée, a, par ailleurs, rappelé le même responsable.

61^E ANNIVERSAIRE DES ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS DANS LE SAHARA ALGÉRIEN
Caravane de solidarité au profit des habitants de Reggane (Adrar)

Une caravane de solidarité a démarré, jeudi du siège du ministère des Moudjahidine et des Ayant-droits, au profit des habitants de Reggane dans la wilaya de Adrar à l'occasion du 61^e anniversaire des essais nucléaires dans le Sahara algérien.

Organisée par le ministère des moudjahidine en coordination avec plusieurs secteurs, cette caravane dont le coup d'envoi a été donné en présence des ministres de la Poste et des télécommunication, Brahim Boumzar, des Transports par intérim, Farouk Chiali et du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou ainsi que le ministre délégué à l'environnement saharien, Hamza Al Sid Cheikh, le secrétaire général du ministère des Moudjahidine, Laïd Rebika et les représentants de nombre d'organisations et d'associations nationales, est chargée de plusieurs équipements médicaux, des respirateurs artificiels, des glucomètres et des tensiomètres en sus de denrées alimentaires, de couvertures, de chaises roulantes et d'autres. A cette occasion, M. Rebika a affirmé que cette "initiative se veut une commémoration du 61^e anniversaire des essais nucléaires dans le Sahara algérien". "Cette occasion est un geste à l'égard des habitants de Reggane qui souffrent jusqu'à présent de maladies provoqués par ces essais nucléaires", a-t-il souligné, saluant la participation à cette initiative humaine de plusieurs secteurs, organisations et associations nationale outre des représentants de la société civile.

DROGUES

Saisie de plus de 53 kg de cannabis et arrestation de 7 suspects à Alger

Les services de la wilaya d'Alger ont procédé récemment à la saisie de plus de 53 kg de cannabis et l'arrestation de 7 individus, a indiqué vendredi un communiqué des services. Selon la même source, la police judiciaire de la circonscription administrative de Draria ont saisi 53,5 kg de cannabis et arrêté deux individus impliqués dans une affaire d'acquisition de drogues pour trafic, transport, stockage et distribution dans le cadre d'une bande criminelle organisée. Par ailleurs, la brigade de la police judiciaire de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs, a mis hors état de nuire, dans le cadre de différentes opérations, une bande de malfaiteurs composée de 5 mis en cause pour vol et trafic de drogues ce qui a permis la récupération d'un montant de 8.590.000 DA et la saisie de 9 g de cannabis.

LIGUE ARABE

La femme algérienne, du rôle traditionnel au leadership (Krikou)

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou a affirmé, jeudi lors de la 40^e session de la Commission de la femme arabe, que la femme algérienne a dépassé son rôle traditionnel pour se diriger vers le leadership à travers la parité dans l'accès aux postes d'emploi comme stipulé par le dernier amendement constitutionnel.

Intervenant par visioconférence au cours de cette session, la ministre a précisé que la femme algérienne "a dépassé son rôle traditionnel vers le leadership à travers la parité dans l'accès aux postes d'emploi comme stipulé dans le dernier amendement constitutionnel qui a prévu le principe d'équité entre homme et femme", ce qui reflète, a-t-elle dit, "la volonté politique de l'Etat pour la promotion des droits et des acquis de la femme à l'instar des femmes du monde arabe".

Lors de cette session présidée par la République de Djibouti, Mme Krikou a souligné que la femme "a démontré ses créativité et son savoir-faire durant la crise sanitaire" à travers sa contribution à la production économique et au soutien des efforts des staffs médicaux à l'aide de la confection des masques protecteurs et des aides humanitaires.

Soulignant que "l'autonomisation et la promotion de la femme sont au centre de tous les programmes de développement national, de manière à renforcer sa place dans la société politiquement, socialement et économiquement", la ministre a rappelé que le Président de la République a instruit le Gouvernement de "l'impératif de soutenir l'implication de la femme dans le développement économique du pays, y compris les femmes au foyer".

A ce propos, Mme Krikou a indiqué que la politique nationale de l'emploi en Algérie "s'appuie sur la création d'activités économiques et des



micro-entreprises notamment les startups, en vue, d'une part, encourager la femme à l'innovation et d'autre part, réaliser son autonomie financière", en témoigne la décision du président de la République de créer un Fonds de financement des startups, car convaincu en les innovations des jeunes notamment les femmes". Elle a ajouté que le niveau d'instruction supérieur de la femme lui a facilité l'accès au marché de l'emploi et de l'entrepreneuriat pour obtenir de meilleures opportunités d'emploi dans différents domaines et secteurs tant au niveau national que local, étant donné que les femmes représentent un taux considérable parmi les diplômés universitaires.

A cette occasion, la ministre de la Solidarité a passé en revue l'expérience de l'Algérie en matière de traitement des conditions sanitaires difficiles du fait de la propagation du covid-19, notamment en ce

qui concerne la protection de la Femme, relevant la prise de plusieurs mesures "préventives" par le Gouvernement dans le souci de préserver la sécurité des citoyens à travers la réduction du nombre des travailleurs dans les administrations et les établissements publics et privés, dont les femmes enceintes et celles ayant à charge des enfants à bas âge et les malades chroniques en leur accordant des congés exceptionnels rémunérés.

Selon Mme Krikou, il a été procédé, en outre, au renforcement des services téléphoniques gratuits et des services internet créés visant la prise en charge des préoccupations des citoyens par les services du secteur de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, où plusieurs applications ont été lancées notamment en ce qui concerne le signalement des cas d'atteinte aux droits des personnes âgées ou en situa-

tion difficile ou les sans-abris et les consultations familiales permettant la prise en charge psychologique et sociale des membres de la famille pendant et après la pandémie, outre l'application "El Djaich Al Abiad Yastachir (L'armée blanche consulte)". Une plateforme de service intitulée "La solidarité nationale à l'écoute" contenant une série d'applications notamment une application sur les prestations sociales au profit des personnes aux besoins spécifiques a été lancée. La ministre a rappelé la décision du président de la République relative à l'octroi d'une aide financière aux familles démunies et touchées, outre les aides en nature distribuées dans le cadre de caravanes de solidarités afin d'alléger les retombées économiques et sociales au profit des familles ainsi que le lancement d'une campagne nationale de vaccination des citoyens contre le covid-19 récemment.

A cette occasion, la ministre a salué l'élan de solidarité avec la femme palestinienne à travers l'inclusion de la déclaration arabe qui présentera des articles spécifiques à cet effet, réitérant le soutien inconditionnel de l'Algérie à la cause palestinienne.

Au terme de son intervention, Mme Krikou a estimé que cette réunion "constitue une opportunité pour l'échange de vues et d'expériences entre nos pays dans l'objectif de promouvoir la situation de la femme et de renforcer sa participation au développement de nos pays dans différents domaines".

HANDICAPÉS - SOLIDARITÉ
Une plateforme dédiée

aux personnes aux besoins spécifiques porteuses de projets (ministre)

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou a annoncé, jeudi à Alger, la mise en place d'une plateforme numérique dédiée aux personnes aux besoins spécifiques désirant réaliser des projets dans le cadre de l'Agence nationale de la gestion du microcrédit (ANGEM).

Répondant à une question sur la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme. Krikou a fait état de "1.500 projets dans le cadre de l'ANGEM et l'entrée en service d'une plateforme numérique d'inscription en vue d'alléger les procédures administratives et réglementaires pour une contribution effective au développement économique de cette catégorie".

Concernant l'application de l'affectation d'un taux d'au moins 1% des postes d'emploi aux personnes ayant des besoins spécifiques stipulée dans la loi relative à la protection et la promotion des personnes handicapées, la ministre a affirmé que son secteur effectuait des campagnes de sensibilisation en faveur des chefs d'entreprise sur la facilitation du recrutement de cette catégorie. Dans ce contexte, Mme.

Krikou a mis en avant la coordination de ses services avec les secteurs concernés notamment le Travail, l'Emploi et la Sécurité sociale à travers les inspections locales, et ce dans le domaine du "suivi et de l'évaluation" des recrutements des personnes aux besoins spécifiques. Mme Krikou a affirmé que la politique nationale adoptée et dédiée à la protection des personnes aux besoins spécifiques est "une politique globale" visant à insérer cette catégorie socialement et professionnellement, dans le but de concrétiser leur autonomie. Dans le but de renforcer cette prise en charge, la ministre a indiqué que le secteur a initié l'élaboration d'une mouture du projet de révision de la Loi n-02-09 du 8 mai 2002 relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées, à l'effet d'actualiser certaines de ses dispositions, affirmant que la Commission ministérielle chargée de la révision et qui comprend également des représentants de la société civile "est sur le point d'achever la formulation de cette mouture du projet de ce texte".

La ministre a réitéré l'intérêt "particulier" accordé à la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, à travers la mise en place d'un système de service et de programmes diversifiés répondant aux besoins essentiels de cette catégorie, tout

en prenant compte de la nature, du taux de handicap et de la catégorie d'âge, ainsi que de la situation financière et sociale de la personne handicapée.

Selon la ministre, ces programmes consistent en des aides directes et indirectes, notamment les aides financières destinées aux personnes aux besoins spécifiques sans revenus et aux familles sans revenus ayant à charge une personne handicapée ou plusieurs handicapés, la couverture sociale des personnes aux besoins spécifiques qui n'exercent aucune activité professionnelle, ainsi que les mesures de prise en charge des frais de transport des personnes aux besoins spécifiques.

Dans ce contexte, la ministre a affirmé que certains de ces programmes ont trait également à des aides de solidarité au profit des personnes handicapées démunies, à la facilitation à même de tirer profit des dispositifs de micro-crédit, et ce dans le cadre de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), à travers un programme spécial dédié à cette catégorie, en vue de leur permettre de participer au développement économique, en sus de la prise en charge de l'éducation et de l'enseignement spécialisé des enfants aux besoins spécifiques.

INDE

Explosion dans une usine de pétards, au moins 19 morts

Au moins 19 personnes ont été tuées et 34 blessées lors d'une explosion dans une fabrique de pétards dans le Sud de l'Inde, ont annoncé samedi les autorités.

L'explosion, survenue vendredi après-midi dans le district de Virudhunagar, est l'un des plus graves accidents de ce type survenu ces dernières années dans l'Etat du Tamil Nadu (Sud).

Un responsable local, R. Kannan, a déclaré que le bilan des victimes allait vraisemblablement s'alourdir dans les prochaines heures.

Au moment de l'explosion, 74 personnes se trouvaient dans la fabrique, selon lui.

Parmi les blessés, "certains



ont de graves brûlures", a-t-il dit. Selon des informations de presse, la fabrique ne disposait pas d'autorisation légale pour fonctionner.

Le portail d'informations The Newsmintu a rapporté que le propriétaire était porté disparu et que la police enquêtait sur les causes de l'accident.

Le Premier ministre Narendra Modi a annoncé que les familles des personnes décédées recevraient une aide de 200.000 roupies (2.260 euros).

La rupture d'un glacier a fait 38 victimes et les opérations de sauvetage se poursuivent

Le nombre de corps extraits des décombres après la rupture d'un glacier dans le nord de l'Inde s'est élevé à 38 vendredi, mais seules 11 victimes ont pu être identifiées. A ce jour, 166 per-

sonnes, pour la plupart des ouvriers et des employés de deux projets hydro-électriques, sont portées disparues. La catastrophe s'est produite dimanche dans l'Etat d'Uttarakhand, situé dans le

nord du pays. Les opérations de sauvetage de plusieurs équipes des autorités de gestion des catastrophes se déroulent sans interruption sur le site de la catastrophe naturelle.

FRANCE

Vague de froid polaire: 17 départements en vigilance orange

Dix-sept départements du nord et du nord-est de la France ont été placés, samedi, en vigilance orange "grand froid" et "neige-verglas" avec des températures ressenties qui devraient

atteindre les -20 degrés. Dans le nord-est jusqu'au centre du pays, des gelées comprises entre -6 et -15 C sont tombées samedi matin, selon la Chaîne Météo. Dans la journée, les gelées seront

encore très sévères, avec de -7 à -14 C sur les départements en alerte "grand froid", alors que le froid est accentué par la Bise qui souffle jusqu'à 50 km/h en rafales.

Les températures

vont rester très basses jusqu'à dimanche matin, selon la même source.

Les gelées seront une nouvelle fois sévères, en particulier du nord-est au centre de la France mais sor-

tiront progressivement du gel l'après-midi.

Sur les Hauts-de-France, la Champagne-Ardenne, la Lorraine et l'Alsace, l'air froid résistera davantage.

CHINE

Pékin subit une forte pollution de l'air

La ville de Pékin a continué samedi d'être touchée par une forte pollution de l'air qui a débuté mercredi avant le Nouvel An chinois, selon l'Agence Chine nouvelle. Selon les données enregistrées à Toho, l'indice de qualité de l'air (IQA) de Pékin a atteint le niveau de pollution grave, avec une concentration des PM 2,5 dans les zones urbaines de la ville de 239 microgrammes par mètre cube. Les autorités locales ont émis une

alerte jaune à la forte pollution de l'air jeudi, premier jour des congés de la fête du Printemps en Chine.

La Chine dispose d'un système d'alerte à la pollution atmosphérique à quatre couleurs, le rouge représentant le niveau le plus élevé, suivi par l'orange, le jaune et le bleu.

Les conditions de diffusion atmosphérique au cours de la première moitié des congés de la fête du Printemps

cette année sont les pires enregistrées ces dernières années, ce qui rend difficile la dissipation des polluants, notamment ceux provenant des feux d'artifice, a indiqué le bureau municipal de l'écologie et de l'environnement.

Les conditions de diffusion atmosphérique devraient s'améliorer le 15 février, selon les prévisions du Centre national de surveillance de l'environnement de Chine.

PORTUGAL

Prolongement des contrôles aux frontières jusqu'au 1^{er} mars

Le Portugal prolonge les contrôles aux frontières jusqu'au 1^{er} mars, une mesure qui avait été mise en place fin janvier pour faire face à l'explosion des cas de Covid-19, a annoncé vendredi le ministère de l'Intérieur.

Le Portugal maintient "les contrôles aux frontières" avec l'Espagne à certains points de passages et limite la circulation entre les deux pays, à l'exception notamment du trans-

port de marchandises, du passage des travailleurs frontaliers et des services d'urgence, a souligné le gouvernement dans un communiqué. La circulation ferroviaire entre les deux pays, à l'exception des marchandises, reste également suspendue, ajoute le communiqué précisant toutefois que ces restrictions n'empêchent pas le retour au pays des ressortissants portugais et de ceux ayant un titre de

séjour, ni la sortie des citoyens étrangers. Pays au monde le plus durement frappé par la pandémie de Covid-19 au mois de janvier, par rapport à sa population de 10 millions d'habitants, le Portugal est soumis depuis le 15 janvier à un deuxième confinement général. Après un record de près de 16.500 nouveaux cas quotidiens atteint le 28 janvier, le nombre de décès et de nouvelles contaminations a

commencé à baisser ces derniers jours. Le pays a enregistré vendredi en 24 heures 149 décès et 2.854 nouveaux cas confirmés de contamination, selon le bilan officiel des autorités sanitaires.

Malgré une amélioration de la situation, le pays devra "très probablement" rester confiné jusqu'à fin mars car la situation reste "grave", a expliqué jeudi le Premier ministre portugais Antonio Costa.

BELGIQUE

Les parcs animaliers et les salons de coiffure rouvrent leurs portes

Le porte-parole interfédéral pour la lutte contre le COVID-19 Yves Van Laethem a indiqué que les parcs animaliers et les salons de coiffure en Belgique pourront rouvrir leurs portes le 13 février, conformément aux décisions prises par les autorités, insistant sur le rôle majeur joué par le port du masque dans la prévention de la maladie. "Le fait de bien porter son masque est le plus important", a déclaré M. Van Laethem lors d'une conférence de presse qui s'est tenue à la veille de la réouverture des parcs animaliers et des salons de coiffure. Il a aussi rappelé que le port du masque serait obligatoire pour les coiffeurs et les clients. La Belgique poursuit sa campagne de vaccination. A ce jour, une première dose de vaccin de Pfizer ou de Moderna a été administrée à environ 350.000 personnes, tandis que 131.000 personnes ont reçu la deuxième dose, a précisé M. Laethem. La situation épidémiologique en Belgique est toujours sur un plateau. Du 2 au 8 février, 2.054 nouvelles contaminations par jour en moyenne ont été enregistrées, soit une baisse de 13% par rapport aux sept jours précédents, a rapporté vendredi l'institut belge de santé Sciensano. La Belgique a enregistré à ce jour un total de 733.100 cas de contaminations du COVID-19 et 21.551 décès liés à la maladie.

PAKISTAN

Un tremblement de terre de magnitude 6,4, des blessés signalés

Un séisme d'une magnitude de 6,4 a frappé certaines zones du Pakistan vendredi soir, a rapporté un responsable du département météorologique du Pakistan. De violentes secousses ont été ressenties dans plusieurs parties du pays, a déclaré ce responsable, Muhammad Riaz, cité par l'agence Chine nouvelle, ajoutant que l'épicentre de la secousse était situé dans une zone frontalière avec l'Afghanistan et le Tadjikistan, à une profondeur de 80 km.

L'épicentre étant situé à une grande distance du pays, les pertes en vies humaines et les dégâts matériels devraient être minimes même si les fortes secousses ont duré plusieurs secondes, a-t-il dit. Plusieurs personnes ont été blessées alors qu'elles tentaient de fuir le bâtiment où elles se trouvaient au plus fort de la secousse, selon des médias locaux. Les administrations provinciales et les agences gouvernementales du pays ont appelé les services de secours à rester vigilants. Farouk Ahmed Khan, porte-parole de la région administrative du Gilgit-Baltistan dans le nord du Pakistan, a déclaré qu'aucune perte n'avait été enregistrée dans la région et que les administrations de tous les districts avaient reçu pour instruction de vérifier avec le personnel de terrain de leurs districts respectifs pour vérifier les pertes éventuelles. Certains blocages de routes mineurs sont apparus à certains endroits et seront déblayés aussi vite que possible, a-t-il ajouté. Saeed ur-Rehman Qureshi, porte-parole de l'autorité de gestion des catastrophes du Cachemire sous contrôle pakistanais, a fait savoir qu'aucune perte n'avait été recensée dans cette zone et que les autorités tentaient de joindre les localités reculées pour vérifier la situation là-bas. Par ailleurs, des sources des bureaux de l'inspecteur général de police des provinces du Pendjab et de Khyber Pakhtunkhwa respectivement ont déclaré n'avoir reçu aucun appel à l'aide ni aucune indication d'une situation d'urgence dans leurs juridictions respectives.

NIGERIA

Un tribunal en plein air pour condamner les contrevenants aux mesures sanitaires

Les habitants de la capitale nigérienne, Abuja, qui ne respectent pas les mesures sanitaires contre la propagation du nouveau coronavirus comparaissent devant une cour installée en plein centre-ville, rapportent des médias. Le pays fait actuellement face à une seconde vague de l'épidémie. Il a enregistré 143.516 cas de Covid-19 et 1.710 décès. Les masques sont obligatoires dans l'espace public et les mesures de distanciation

sociale recommandées à travers le pays, mais ces règles sont rarement observées. Depuis début février, la force spéciale Covid-19 d'Abuja arrête les contrevenants et les fait comparaître devant un tribunal en plein air installé sur Eagle Square, une place située à quelques mètres de la Cour suprême et de l'Assemblée nationale. "Aujourd'hui, nous avons jugé 46 personnes, dont trois mineurs", a déclaré mercredi le responsa-

ble de cette force anti-covid, cité par des médias. "Ceux qui ont plaidé coupable (de ne pas avoir porté correctement leur masque, ndlr) ont dû s'acquitter d'une amende de 2.000 nairas (environ 4 euros)", a expliqué l'avocat de la défense Nnamdi John. Le tribunal peut condamner les contrevenants à des travaux d'intérêt général et même à des peines de prison.

TIZI-OUZOU

Inauguration le 5 juillet prochain de l'hôpital d'Ouadhia (wali)

L'hôpital 60 lits d'Ouadhia (sud de Tizi-Ouzou) sera inauguré le 5 juillet prochain, à l'occasion de la double fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, a indiqué jeudi le wali, Mahmoud Djamaa.

Lors d'une entrevue avec les responsables en charge du projet, qui lui ont présenté un état de l'avancement physique des travaux, 95% en matière de génie civil et 82% au niveau du bloc pédagogique et laboratoire, M.

Djamaa a insisté sur "l'achèvement de l'ensemble des travaux au mois de juin pour permettre son inauguration à l'occasion de la commémoration de la double fête nationale de l'Indépendance et de la jeunesse".

Assurant suivre de près l'évolution des travaux d'ici là, il a instruit, sur site, le directeur local de la Santé (DSP), Mohamed Mokhtari, de veiller au suivi des travaux et de lui fournir un compte rendu hebdomadaire, ainsi que de "procéder au règlement de toutes les situations financières pendantes pour permettre l'avancement des travaux et de recourir, si nécessaire, à la résiliation et au choix d'autres entreprises en cas de constat de lenteur dans la cadence des travaux".

S'agissant de l'équipement et du personnel, le DSP a indiqué pour sa part que "le cahier des charges sera récupéré courant de la semaine prochaine auprès de la commission des marchés et sitôt un avis d'appel sera lancé pour l'acquisition des équipements nécessaires".

Il a souligné que "la mise en marche des différents services interviendra graduellement en fonction de l'acquisition du matériel et de la disponibilité du personnel médical".

Lancés en 2014 pour un délai initial de réalisation de 37 mois, les travaux de réalisation de cet hôpital ont connu beaucoup d'arrêts pour divers raisons, dont le déplacement des lignes électrique de moyenne et basse tension, l'opposition de certains riverains et la longévité des procédures d'approbation des avenants.

Au village Ighil Imoula, le wali a inspecté l'avancement des travaux du projet de restauration et mise en valeur de la maison où fut tirée à la ronéo la déclaration du 1 novembre 1954, d'une valeur de 20 millions DA et qui sont à l'arrêt pour cause de manque de matériaux types.

Lors de cette visite, M. Djamaa a, également, inspecté plusieurs projets de proximité au niveau de plusieurs villages de la région et procédé à la mise en service du gaz naturel au profit de 515 foyers au niveau du village Ait Hellal et aux premiers essais d'une station de pompage d'eau devant servir 3 villages de la commune d'Agouni-Gueghrane.

Interpellé sur les oppositions bloquant la réalisation de certains projets d'utilité publique, comme pour le projet d'alimentation en gaz d'un village, il a assuré "privilégié la voie de la sagesse et la concertation avant d'enclencher les procédures juridiques".

"Nous avons pu régler bon nombre de situations conflictuelles du genre grâce à la concertation avec les élus locaux et les citoyens et nous maintenons cette méthode d'agir pour faire appel à la conscience et à la conviction des citoyens sur l'utilité de ces projets", a-t-il soutenu à ce propos.

ORAN

13 établissements de santé impliqués dans la vaccination contre la Covid-19

Treize (13) établissements de santé sont impliqués dans la vaccination anti-covid-19 dans la wilaya d'Oran, alors qu'ils n'étaient que six au début de la campagne de vaccination lancée le 2 février en cours, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Santé et de la Population (DSP).

La campagne de vaccination, qui concerne prioritairement le personnel de santé dans une première phase, avait démarré au niveau des grandes structures de la santé (EHU d'Oran et CHU d'Oran) en plus de quatre EPSP (Sénia, Mesreguine, Bir El Djir et Oran), puis a été élargie progressivement pour toucher d'autres communes, comme Ain Turk, Betéoua et Arzew, a indiqué le chargé de communication de la DSP, Youcef Boukhari.

La campagne de vaccination dans la wilaya d'Oran, dotée d'un premier quota du vaccin russe spoutnik V de

CORONAVIRUS

210 nouveaux cas, 188 guérisons et 3 décès

Deux cent dix (210) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 188 guérisons et 3 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé samedi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.



ADMINISTRATION DE LA SANTÉ

Plusieurs procédures appliquées dans le cadre de la décentralisation de la prise de décision (ministre)

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Pr Abderrahmane Benbouzid a affirmé, jeudi à Alger, que son secteur a procédé à l'application de plusieurs mesures dans le cadre de la décentralisation de la prise de décision, en vue de simplifier les procédures administratives conformément aux orientations des autorités publiques visant à mettre fin à la bureaucratie.

Présidant une journée d'études sur "La simplification des procédures administratives et la décentralisation de la prise de décision", Pr Benbouzid a souligné

que le secteur sera, par le biais des structures sous tutelle, au service du citoyen et veillera à consolider la relation avec l'administration pour la décentralisation des services prodigués". Le ministre a estimé, dans ce sens, que "la simplification des procédures administratives et la décentralisation de la prise de décision ont impliqué la prise de plusieurs mesures concrètes, au titre d'une démarche visant "à faciliter l'interaction entre l'administration et les demandeurs de prestations", notant que lesdites procédures contribueront à améliorer le service public et

à apporter les facilités administratives d'utilité publique, en ce sens qu'elles permettent à l'Etat d'évaluer la qualité du service prodigué au citoyen.

Le Gouvernement avait placé la simplification des procédures administratives parmi ses priorités, a-t-il rappelé, qualifiant l'intérêt voué à cet aspect de "vecteur stratégique pour promouvoir la transparence et mieux prendre en charge les préoccupations des citoyens".

Le ministre a salué, en outre, les mesures prises au niveau du secteur et le plan futur qui portera ses fruits à court terme.

PERSONNELS DE LA SANTÉ

Près de 65.000 personnels bénéficieront de la promotion (ministre)

Près de 65.000 personnels du secteur de la Santé, tout corps confondus, devront bénéficier d'une promotion en 2021, a fait savoir jeudi à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Professeur Abderrahmane Benbouzid.

Présidant une journée d'études consacrée à "la simplification des procédures

administratives et à la décentralisation de la décision", le ministre a affirmé qu'en réponse à la demande du ministère, le Gouvernement a pris une mesure spéciale relative au règlement de plusieurs revendications qui étaient en suspens".

Cette mesure spéciale concerne près de 65.000 personnels dans le secteur sanitaire, à savoir médecins,

paramédicaux, sages-femmes, anesthésistes, dentistes et agents administratif et techniques, détaille le ministre.

Ces corps bénéficieront d'un avancement de grade, d'autant que certaines de ces promotions portent sur la question des grades en voie d'extinction qui doivent être adaptés à la situation administrative après la promulga-

tion des statuts particuliers des corps de la santé, précise le ministre.

Plus explicite, M. Benbouzid a indiqué que "plusieurs corps bénéficieront de cette promotion, en 2021 et d'autres ultérieurement", ce qui permettra, a-t-il ajouté, de clore définitivement la liste de certaines revendications qui remontent à 2015".



1.490 doses, a touché jusqu'à présent 720 travailleurs dans le domaine de la santé et 93 citoyens, a fait savoir le Dr Boukhari.

Le secteur de la santé dans la wilaya d'Oran compte près de 70.000 travailleurs, l'EHU d'Oran à lui seul en dénombre plus de 4.000, ce qui augmente l'attente des prochains quotas pour la prise en charge de ce groupe prioritaire, relèvent des spécialistes.

Aucune information n'a été communiquée s'agissant du volume des prochains quotas de vaccins, leurs marques ou la date de leur réception, a assuré le Dr Boukhari. Le vaccin Spoutnik-V est administré en deux doses avec un intervalle de 21 jours, "ce qui laisse penser que les prochains quotas ne devrait pas tarder à arriver", a-t-il estimé.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DANS LE MONDE

Au moins 2.384.059 morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 2.384.059 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan annoncé samedi par des sources officielles.

Plus de 108.151.590 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 66.091.900 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Les chiffres se fondent sur les bilans communiqués quotidiennement par les autorités sanitaires de chaque pays et excluent les révisions réalisées a posteriori par des organismes statistiques, comme en Russie, en Espagne et au Royaume-Uni.

Sur la journée de vendredi, 15.207 nouveaux décès et 430.246 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 5.527 nouveaux morts (un chiffre élevé en raison d'un rattrapage), le



Mexique (1.323) et le Brésil (1.288).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 480.902 décès pour 27.492.413 cas recensés, selon le comptage

de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 237.489 morts et 9.765.455 cas, le Mexique avec 172.557 morts (1.978.954 cas), l'Inde avec 155.550 morts

(10.892.746 cas), et le Royaume-Uni avec 116.287 morts (4.013.799 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 186 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Slovaquie (178), le Royaume-Uni (171), la République tchèque (169) et l'Italie (154).

L'Europe totalisait samedi 799.198 décès pour 35.364.488 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 635.834 décès (20.021.361 cas), les Etats-Unis et le Canada 502.064 décès (28.312.719 cas), l'Asie 247.725 décès (15.638.451 cas), le Moyen-Orient 100.471 décès (5.051.452 cas), l'Afrique 97.821 décès (3.731.259 cas), et l'Océanie 946 décès (31.862 cas).

VACCINS

Moderna veut augmenter de 50% la capacité de ses flacons de vaccin

La société américaine de biotechnologie Moderna a indiqué vendredi avoir demandé l'autorisation à différentes autorités sanitaires du monde entier, d'augmenter de 50% la capacité de ses flacons de vaccin contre le Covid-19, afin d'accélérer les campagnes de vaccination en cours.

"Afin d'optimiser les ressources et les opportunités de livrer plus de doses plus rapidement sur chaque marché, Moderna a proposé de remplir ses flacons avec jusqu'à 15 doses de vaccin, en comparaison des 10 d'avant", a indiqué la société dans un communiqué, cité par l'agence AFP. L'Agence américaine du médicament (FDA) a déjà autorisé l'augmentation de 40% du contenu des flacons, selon le New York Times, citant des sources proches du dossier. Une porte-parole a précisé que des discussions étaient en cours avec la FDA et les autorités des différents pays où le vaccin est utilisé, et que cette augmentation ne nécessiterait pas de changement dans le conditionnement des fioles. "Tout changement serait soumis à l'autorisation finale des différentes autorités de régulation. La mise en place de tout changement prendrait environ deux à trois mois", a-t-elle ajouté.

Pour augmenter les doses, les lignes de production devraient être transformées, ce qui prendrait moins de dix semaines, soit d'ici la fin avril, a pour sa part indiqué le New York Times.

"Ce serait un grand pas en avant", a salué dans le quotidien Moncef Slaoui, ancien conseiller en chef du programme de vaccination américain sous Donald Trump. "Je pense que cela aura un impact à court terme", a-t-il ajouté. Plus de 10% de la population américaine a reçu au moins une dose de vaccin contre le coronavirus, presque la moitié avec celui de Moderna et un peu plus de la moitié avec celui de Pfizer. Le président Joe Biden a confirmé jeudi que les deux sociétés allaient fournir 600 millions de doses au total, soit assez pour vacciner 90% des habitants.

BRÉSIL
51.546 nouvelles infections

Le ministère brésilien de la Santé a annoncé jeudi avoir enregistré 51.546 infections au nouveau coronavirus et 1.288 décès ces dernières 24 heures, ce qui porte les totaux respectifs à 9.765.455 et 237.489. Le pays d'Amérique du Sud est prêt à supprimer pour la première fois les célébrations et défilés traditionnels du carnaval de cette année, alors que toutes les activités seront annulées pour éviter les grands rassemblements dans

les principales villes du Brésil. Depuis le début de l'année, la situation la plus grave s'est produite dans l'Etat de l'Amazonas (nord-ouest), où l'un des variants du nouveau coronavirus a été détecté.

Selon la Fondation de surveillance de la santé de l'Etat de l'Amazonas, 91% des cas enregistrés depuis le mois de décembre correspondaient au nouveau variant du coronavirus. Vendredi, des scienti-

fiques venus de l'Institut de recherche de la Fondation Oswaldo Cruz ont rapporté que le variant P.1 détecté pour la première fois en Amazonas a été retrouvé dans cinq autres Etats.

Selon l'agence de presse officielle Agencia Brasil, l'un des objectifs des scientifiques est de comprendre la propagation de ces variants dans le pays et de déterminer si des mutations peuvent affecter la réponse vaccinale.

ARGENTINE
Plus de 50.000 morts

L'Argentine a dépassé vendredi le seuil des 50.000 décès liés au Covid-19 et compte plus de deux millions de cas de contamination par le coronavirus, a annoncé le ministère de la Santé.

Au cours des dernières 24 heures, 155 nouveaux décès ont été enregistrés, ce qui porte le bilan total à 50.029 morts, a indiqué le ministère. Le dernier bulletin fait aussi état de 7.151

nouvelles contaminations, portant le nombre des cas positifs à 2.015.496, pour un pays de 45 millions d'habitants.

Le gouvernement argentin attendait vendredi soir l'arrivée d'un avion de la compagnie aérienne nationale Aerolíneas Argentinas transportant 400.000 doses du vaccin Sputnik V de l'Institut russe Gamaleïa. Lors de vols précédents, des avions

ont apporté depuis la Russie 820.000 doses du Sputnik V, seul vaccin disponible actuellement en Argentine.

La campagne de vaccination du gouvernement argentin prévoit l'achat de 62 millions de doses provenant de divers laboratoires, a déclaré au Congrès le ministre de la Santé, Gines Gonzalez Garcia.

La semaine prochaine est prévue l'arrivée

de 580.000 doses du vaccin Covishield du laboratoire indien Serum Institut utte.

Le ministre de la Santé a précisé que les accords conclus permettront à l'Argentine de recevoir 30 millions de doses du Sputnik V, 23 millions du vaccin AstraZeneca/Oxford et neuf millions obtenus au moyen du mécanisme international de coopération Covax.

ETATS-UNIS

La principale autorité sanitaire en faveur de la réouverture des écoles

Les Centres américains de prévention et de lutte contre les maladies (CDC) ont publié vendredi de nouvelles directives dans lesquelles ils appellent les écoles à rouvrir dès que possible, en proposant un plan détaillé visant à limiter la propagation du Covid-19.

La stratégie inclut port du masque, lavage des mains, désinfection et traçage des cas contacts, mais ne s'attarde pas vraiment sur la ventilation alors même qu'elle représente le principal moyen de transmission du virus.

Et bien que les CDC recommandent qu'enseignants et personnel soient vaccinés dès que c'est possible, ils ne mentionnent pas si cela est nécessaire pour une réouverture.

Or cette question fait l'objet de vifs débats, notamment au sein des syndicats enseignants. Le document recommande diverses approches concernant la réouverture des établissements, en fonction du nombre de nouveaux cas pour 100.000 habitants sur les sept derniers jours dans les zones concer-

nées. Parce que les enfants plus jeunes présentent moins de risques que ceux plus âgés, les CDC recommandent que dans les régions où la transmission est conséquente (50 à 99 nouveaux cas pour 100.000 personnes) les écoles et lycées passent à l'enseignement hybride. Là où le niveau de transmission est considéré comme élevé (plus de 100 nouveaux cas pour 100.000 personnes), ces établissements devraient passer à l'enseignement virtuel seul, à moins qu'ils ne soient déjà ouverts et qu'ils n'aient enregistré que peu de cas. Les écoles sont en outre fortement encouragées à mettre en place des "capsules" (des groupes d'élèves) pour faciliter le traçage des cas contacts. Selon les CDC, le plan est en grande partie motivé par la nécessité de l'équité entre élèves.

"L'absence d'options d'éducation en présentiel peut désavantager les enfants issus de communautés à faibles moyens, qui peuvent compter plusieurs groupes ethniques et raciaux minoritaires, des personnes apprenant l'anglais et des élèves

présentant des troubles d'apprentissage", selon le document. Rochelle Walensky, qui dirige les CDC, a indiqué lors d'un briefing téléphonique que bien que les enfants puissent contracter le Covid-19, "moins de 10% des cas de Covid-19 aux Etats-Unis ont été enregistrés chez les enfants et adolescents âgés de 5 à 17 ans".

"Les élèves ne sont pas une source primaire d'exposition au SARS-CoV-2 chez les adultes dans les écoles", a-t-elle dit.

"Les données suggèrent que la transmission entre membres du personnel est plus courante que la transmission d'élèves à personnel, de personnel à élèves, ou d'élèves à élèves". Reste à voir comment les puissants syndicats enseignants vont répondre à ces directives.

Les situations sont très diverses selon les Etats et la nature des écoles (publiques, privées, religieuses) et un bras de fer oppose autorités et enseignants autour de la réouverture des établissements.

EPIDÉMIE - SYMPTÔMES

L'OMS met en garde contre des symptômes post-COVID

Des recherches beaucoup plus approfondies sont nécessaires sur la "constellation" de symptômes parfois affaiblissants chez les personnes qui se sont remises du COVID-19, a déclaré vendredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ajoutant que cela "aura un impact" sur les systèmes de santé mondiaux.

"Nous savons que cette affection post-COVID - certains patients et cliniciens l'appellent aussi le COVID long - est un groupe hétérogène de symptômes qui se produisent

après la phase aiguë de la maladie", a déclaré Janet Diaz, responsable à l'OMS de l'équipe clinique chargée de la riposte au COVID-19.

Bien que des données complètes sur cette maladie ne soient pas encore disponibles, la responsable de l'OMS a insisté sur le fait que "ces (symptômes) étaient réels".

"Certains des maux les plus courants étaient la fatigue, l'épuisement ou le dysfonctionnement cognitif, ainsi que ce que certains patients appelaient le brouillard cérébral", a

précisé Mme Diaz, décrivant une "constellation de symptômes".

"Il s'agit donc de symptômes ou de complications qui peuvent se produire potentiellement un mois après, trois mois après ou même six mois après, et au fur et à mesure que nous en apprenons davantage, nous essayons de comprendre la durée réelle de cette affection", a-t-elle ajouté.

"Ce que nous ne savons pas, c'est pourquoi cela se produit, quelle est la pathophysiologie

de cette maladie et les chercheurs travaillent vraiment dur pour trouver les réponses à ces questions", a-t-elle conclu. Afin de promouvoir une meilleure compréhension de la maladie post-COVID et de soutenir les soins aux patients et les interventions de santé publique, l'OMS a demandé aux cliniciens et aux patients de communiquer des données sur les symptômes à la plateforme clinique de l'organisation.

CANCER

10 CONSEILS DU MÉDECIN POUR S'EN PROTÉGER

Avec 150 000 décès par an en moyenne, le cancer est une maladie redoutable. Le Dr. Anne Larrouy, médecin cancérologue et radiothérapeute, nous donne quelques conseils (simples mais efficaces) pour nous en protéger.

Le cancer est une maladie chronique très fréquente et dangereuse : en 2018, 382 000 nouveaux cancers ont été diagnostiqués en France et la pathologie a causé 157 000 décès. Chez l'homme, le cancer de la prostate est le plus fréquent avec 8000 décès en 2018 ; chez la femme, c'est le cancer du sein, avec 58 000 nouveaux cas et 12 000 décès en 2018.

Au-delà des facteurs génétiques contre lesquels on ne peut rien (mais qui sont heureusement rares !), "il existe de nombreux facteurs de risque sur lesquels on peut agir pour se protéger contre le cancer : chaque petit geste compte et il n'est jamais trop tard pour réduire son risque de développer la maladie !" affirme le Dr. Anne Larrouy, médecin cancérologue et radiothérapeute.

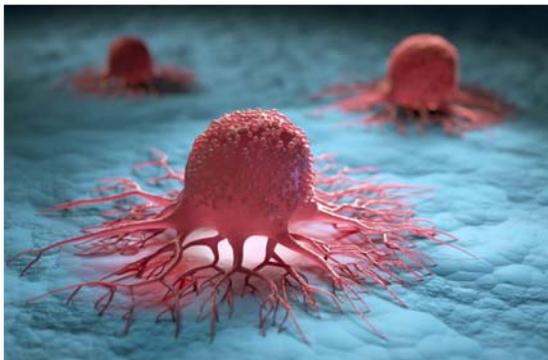
Faire attention à son corps, la meilleure arme contre le cancer

Le secret, c'est de faire attention à son corps : "traitez-le comme vous traiteriez un ami : ne l'exposez pas à des substances toxiques (le tabac, par exemple), apportez-lui le meilleur (au niveau de l'alimentation, par exemple), écoutez-le (un symptôme qui persiste doit faire l'objet d'un rendez-vous chez le médecin) et ne le poussez pas trop !" recommande la spécialiste. Bref, les meilleures armes contre le cancer, ce sont la bienveillance et l'amour de soi...

Attention : il ne s'agit évidemment pas de se priver de tout par peur d'attraper un cancer ! "D'ailleurs, on peut tout à fait développer un cancer même lorsqu'on vit sainement et que l'on fait attention à tout : il reste une part de hasard" note le Dr. Larrouy. "Néanmoins, avec quelques gestes simples et quelques bonnes habitudes, le risque diminue réellement : chacun fait comme il peut et, si la maladie survient quand même, ce n'est jamais de la faute du patient."

1/10 - Se faire dépister

"En France, nous avons beaucoup de chance : les dépistages du cancer (du côlon, du sein, du col de l'utérus...) sont pris en charge par la sécurité sociale ; ça ne coûte rien au patient, ça ne prend que quelques minutes et ça contribue vraiment à la prévention" affirme le Dr. Anne Larrouy. Exemple avec le dépistage du cancer colorectal qui est recommandé tous les 2 ans à partir de 50 ans : "il s'agit de détecter les polypes, des lésions précancéreuses ; lorsque ces lésions sont repérées et



retirées tôt, on peut éviter le développement d'un cancer !" note la spécialiste. De manière plus générale, "plus un cancer est dépisté tôt, plus les chances de le guérir sont élevées".

2/10 - Arrêter de fumer

Le Dr. Larrouy est formelle : "rien n'est bon dans le tabac !". Arrêter de fumer, ça vaut vraiment le coup et il n'est jamais trop tard, martèle la cancérologue. En effet : 5 à 7 ans après l'arrêt du tabac, le surrisque de cancer bronchique retombe à zéro. Par ailleurs, c'est prouvé : en cas de diagnostic de cancer, le tabac diminue l'efficacité de la radiothérapie et augmente sa toxicité. Bonne nouvelle : en France, les dispositifs pour arrêter de fumer sont pris en charge par la sécurité sociale. "N'hésitez pas à vous faire aider par un(e) professionnel(le) de la santé : quel que soit votre âge et depuis combien de temps vous fumez, il est toujours possible d'en finir avec le tabac."

3/10 - Lever le pied sur l'alcool

Avec le diagnostic, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'apéritif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où il n'est pas compliqué à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

cer du foie, de l'oesophage, de la gorge et du sein." Là encore, il ne faut pas hésiter à demander de l'aide à un(e) pro : "les médecins ne jugent pas, ils sont là pour vous aider, avec bienveillance et discrétion."

4/10 - Se protéger contre le soleil

Le mélanome est un cancer de la peau très grave : 7000 cas sont diagnostiqués chaque année en France et la maladie constitue la première cause de mortalité chez les femmes âgées de 25 à 29 ans. "Les coups de soleil augmentent le risque de développer un cancer de la peau (carcinome ou mélanome) : mettre de la crème solaire lorsqu'on s'expose (en été, mais pas seulement), c'est un geste tout simple qui réduit vraiment le risque de développer une pathologie potentiellement grave" note le Dr. Larrouy.

5/10 - Mieux manger

On le sait : une alimentation trop riche en sucre, en viande rouge, en sel, en conservateurs et (de façon plus générale) en produits industriels ultra-transformés augmente le risque de développer un cancer, car cela favorise l'inflammation généralisée du corps. "Il ne s'agit pas de tomber dans l'obsession alimentaire, ni de se priver des aliments que l'on aime : il faut simplement garder à l'esprit que ce que l'on mange sert de carburant à notre corps, rappelle le Dr. Larrouy. Un carburant de bonne qualité permet au corps de bien fonctionner." Les conseils de la spécialiste : on privi-

légié les aliments bruts (des pâtes intégrales, la semoule complète, la farine complète, le sucre roux...) et on cuisine autant que possible. "Sur les 21 repas de la semaine, on s'efforce de manger de façon saine, avec des légumes à tous les repas, avec des légumes à tous les repas, des fruits en dessert, pas trop de viande. Et on garde 4 repas "plaisir" où on mange ce qu'on veut. Sans culpabiliser lorsqu'on s'offre un fast-food..."

6/10 - Faire attention à son poids

On parle de poids "normal" lorsque l'indice de masse corporelle (IMC) est compris entre 18,5 et 25. Pour calculer son IMC, il faut diviser son poids (en kilos) par sa taille (en mètres) préalablement multiplié par elle-même. "Le surpoids est associé à un sur-risque de cancer car il accroît la résistance à l'insuline, elle-même favorisant l'apparition (et/ou la croissance) de cellules cancéreuses" explique la cancérologue. Sans tomber dans l'obsession du "toujours plus mince", il est donc préférable de faire attention à sa ligne : ici aussi, on peut s'adresser à un(e) médecin nutritionniste par exemple.

7/10 - Bouger chaque jour

La sédentarité, c'est un véritable fléau : le fait de ne pas bouger suffisamment accroît le risque de résistance à l'insuline et l'inflammation généralisée du corps, ce qui augmente le risque de cancer. "Sans forcément prendre un abonnement à la salle de sport, il n'est pas compliqué de marcher 30 minutes par

jour dans le quartier, par exemple pendant sa pause-déjeuner : c'est bon pour la santé, mais aussi pour le moral !" affirme le Dr. Larrouy. Bonne nouvelle : cette bonne habitude pas difficile à mettre en place réduit le risque pour tous les types de cancers.

8/10 - Lutter contre le stress

Diminuer son stress, c'est évidemment plus facile à dire qu'à faire. Mais prendre soin de son mental, c'est aussi une façon de tenir le cancer à distance. "Le corps fabrique des cellules (les lymphocytes) qui sont en capacité de détruire les cellules cancéreuses : ce sont elles que l'on booste avec l'immunothérapie, explique la spécialiste. Toutefois, le stress (surtout lorsqu'il est chronique) diminue l'efficacité du système immunitaire, ce qui peut favoriser le développement de lésions cancéreuses. "Yoga, sophrologie, méditation en pleine conscience, tai-chi... Les sports et disciplines anti-stress sont nombreux : pas difficile de faire (au moins) une séance par semaine, par exemple le soir avant de dormir..."

9/10 - Bien dormir

Un sommeil de qualité, c'est également un rempart efficace contre le cancer : "bien dormir, cela joue sur l'équilibre des hormones, ce qui contribue à prévenir le développement de lésions (pré)cancéreuses" analyse le Dr. Larrouy. Si on peut tout à fait demander de l'aide à un médecin spécialiste du sommeil, on peut déjà commencer par adopter des horaires de coucher et de lever réguliers, couper son téléphone durant la nuit, manger léger avant de s'endormir et éteindre les écrans plusieurs heures avant de retrouver sa couette... Sans oublier l'hygiène, la sophrologie et la méditation en pleine conscience qui peuvent également aider.

10/10 - Fuir la pollution

La pollution, c'est un facteur de risque du cancer qui est bien connu et très étudié. S'il est difficile de s'en couper totalement (surtout lorsqu'on vit en milieu urbain), on peut néanmoins mettre deux-trois bons réflexes en place pour la fuir autant que possible : acheter des fruits et des légumes non-traités et localement cultivés, sortir avec un masque en cas de pic de pollution atmosphérique, bien s'isoler du bruit (notamment pendant la nuit), aérer régulièrement son environnement...

PRÉSIDENTIELLE AU BÉNIN Le président Patrice Talon face à deux adversaires

Le président du Bénin Patrice Talon aura deux adversaires à l'élection présidentielle d'avril, seuls trois dossiers de candidatures sur les vingt déposés ayant été retenus, a annoncé vendredi la Commission électorale. Les dossiers acceptés étaient les seuls à être complets, a expliqué la Commission électorale, citant notamment des problèmes au niveau du nombre des parrainages d'élus. Les grandes figures de l'opposition se trouvent en exil ou condamnées à des peines d'inéligibilité leur interdisant de se présenter, ce petit pays ouest-africain, longtemps vu comme un modèle de démocratie, ayant récemment pris un virage autoritaire. M. Talon, un magnat du coton arrivé au pouvoir en 2016, affrontera dans les urnes l'ancien ministre Alasane Soumano du parti Force cauris pour un Bénin émergent (FCBE), considéré comme la plus grande formation politique de l'opposition, et une figure dissidente parmi les opposants au président, Corentin Kohoué.

L'opposition dénonce un scrutin verrouillé par le président sortant, mettant notamment en exergue une nouvelle disposition de la loi électorale qui impose à cha que candidat d'être parrainé par 16 maires ou députés.

Patrice Talon "n'a voulu prendre aucun risque" et "il a choisi de sélectionner ses adversaires parmi ses alliés et refusé la compétition aux candidats capables de le battre dans les urnes", a accusé Joel Aivo, candidat d'union d'une partie de l'opposition dont le dossier a été rejeté pour "défaut de parrainages". Des partisans de M. Talon ont au contraire affirmé que les conditions étaient en place pour une élection équitable. Des membres de l'opposition ont prévenu mardi un représentant des Nations unies, en visite au Bénin, que les conditions posées par le gouvernement de M. Talon pourraient ébranler la crédibilité de l'élection. Aux législatives d'avril 2019, aucun des partis d'opposition n'avait été autorisé à présenter de liste et, à l'issue des municipales d'avril 2020, boycottées par une partie des opposants, seuls six maires de cette mouvance ont été élus. Au moment de son élection en 2016, M. Talon avait affirmé vouloir faire un mandat unique, avant de se rétracter et d'annoncer sa candidature mi-janvier. Les candidats dont les dossiers ont été rejetés peuvent déposer un recours à la Cour constitutionnelle, qui publiera la liste définitive des candidats à l'élection dans une dizaine de jours.

GUINÉE BISSAU

Un ex-Premier ministre réfugié pendant 11 mois dans les locaux de l'ONU quitte le pays

L'ancien Premier ministre bissau-guinéen Aristide Gomes, réfugié depuis 11 mois dans les locaux des Nations unies à Bissau, a quitté vendredi le pays après une médiation du représentant du secrétaire général de l'ONU, ont rapporté les médias. M. Gomes a pris place dans l'après-midi à bord d'un avion spécial affrété par l'ONU, sans faire de commentaire.

Selon une source aéroportuaire, le vol avait pour destination la capitale sénégalaise

Dakar. Aristide Gomes, figure du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), s'était réfugié en mars 2020 dans les locaux du Bureau des Nations unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (Unogbis), peu après l'entrée en fonctions du président Umaro Sissou Embalo, dont le PAIGC conteste la victoire à l'élection présidentielle de décembre 2019.

Disant craindre pour sa sécurité, M. Gomes réclamait une

intervention de la communauté internationale pour l'aider à quitter cette ancienne colonie portugaise d'Afrique de l'Ouest.

Le ministère des Affaires étrangères a affirmé jeudi dans un communiqué qu'un accord avait été trouvé pour qu'il puisse se rendre à l'étranger pour des soins médicaux. Le procureur général avait donné son feu vert à ce départ bien qu'une enquête pour détournement d'argent public vise M. Gomes, selon la même source. La médiation

ayant abouti à son départ a été conduite par le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chambas, qui n'a lui non plus pas fait de commentaire.

Un autre ex-Premier ministre, le candidat du PAIGC à la présidentielle, Domingos Simoes Pereira, est pour sa part en exil au Portugal depuis mai. Il fait l'objet depuis décembre d'un mandat d'arrêt, la justice bissau-guinéenne le soupçon-

nant d'avoir fait disparaître une cinquantaine de millions d'euros versés au pays par le Fonds monétaire international (FMI) alors qu'il dirigeait le gouvernement. Malgré les contestations du PAIGC, M. Embalo a été reconnu en avril comme président par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), après quatre mois de blocage post-électoral dans ce pays abonné aux crises politiques.

APS

LIBYE

Le chef du Conseil présidentiel en visite à Tobrouk dans l'est du pays

Le nouveau chef du Conseil présidentiel libyen, Mohamad Younes al-Menfi, effectuait vendredi une visite à Tobrouk, dans le cadre de son premier déplacement dans l'est de la Libye, après s'être rendu la veille à Benghazi, réaffirmant sa volonté d'"unifier" toutes les institutions de l'Etat.

S'exprimant devant des notables et dignitaires de la ville de Tobrouk, Younes al-Menfi, a déclaré que "la réconciliation nationale, et l'unification de l'institution militaire dans le cadre des discussions du Comité 5+5 et des efforts de l'ONU, figurent parmi les principaux objectifs du nouveau Conseil présidentiel". Le chef du Conseil présidentiel libyen a en outre, souligné sa volonté d'"unifier toutes les institutions de l'Etat" pour, a-t-il dit, améliorer le niveau de vie des citoyens". Peu avant son arrivée à Benghazi, Younes al-Menfi, avait précisé que sa visite dans cette ville et dans l'Est libyen visait à la "réconciliation" et à l'"unification des Libyens". Dans le cadre d'un processus parrainé par l'ONU,



le Forum de dialogue politique libyen a élu le 5 février près de Genève M. Menfi et deux vice-présidents ainsi qu'un Premier ministre, Abdel Hamid Dbeibah. La nouvelle équipe doit former un gou-

vernement, préparer des élections nationales prévues le 24 décembre et mettre fin à une décennie d'instabilité politique et de divisions. Abdel Hamid Dbeibah et Mohamed Younes el-Menfi, épaulé

par deux vice-présidents, devront tenter de réunifier les institutions d'un Etat miné par les divisions, avec deux autorités rivales basées dans l'Ouest et dans l'Est qui se disputent le pouvoir.

MALI

Réunion du CSA : l'Accord d'Alger, "cadre idoine" pour la paix

Le Comité de Suivi de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger (CSA) a réaffirmé, lors de sa 5ème réunion de haut niveau à Kidal, la pertinence de l'Accord d'Alger en tant que "cadre idoine pour restaurer durablement la paix et consolider la réconciliation au Mali", encourageant la partie malienne à continuer à privilégier la voie du dialogue.

Présidée par le Ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, la réunion qui a été tenue jeudi pour la première fois dans la ville de Kidal au nord du Mali, a vu une participation "forte et de qualité" tant du côté malien que du côté de la médiation internationale, a fait observer le Comité de suivi dans son communiqué final.

A l'issue des travaux, les participants ont réaffirmé la pertinence de l'Accord d'Alger "en tant que cadre idoine pour restaurer durablement la paix et consolider la réconciliation au Mali dans le plein respect des fondements républicains de l'Etat malien et des valeurs ancestrales de vivre-ensemble et de solidarité qui ont toujours sous-tendu la société malienne dans toute sa diversité", indique le communiqué.

Ils ont, à cet égard, appelé tous les acteurs maliens à "saisir la courte période de transition actuelle pour réussir la bataille qu'il mène pour la paix, la sécurité et le développement dans leur pays", les encourageant à "continuer à privilégier

la voie du dialogue et du renforcement de la confiance, du sens de responsabilité et de l'esprit de compréhension et du compromis et de s'abstenir de toute initiative non concertée susceptible de miner le climat de confiance qui règne en son sein".

Dans ce sens, la communauté internationale a également été exhortée à "poursuivre son accompagnement crucial au Mali durant cette phase de transition pour qu'il puisse mener le processus de paix à bon port, au bénéfice du Mali et des Etats de la région".

Par ailleurs, les participants ont souligné l'importance de cette rencontre pour continuer à progresser sur les quatre volets de l'Accord de façon à permettre aux populations d'engranger, de manière effective, les dividendes tant attendus de leur engagement dans le processus de paix.

Se félicitant de la dynamique de confiance qui règne actuellement au sein de la partie malienne qui lui a permis, entre autres, de finaliser une feuille de route actualisée pour diligenter la mise en œuvre de l'Accord pendant la période de transition, les représentants ont "engagé toutes les parties prenantes à œuvrer, avec vigueur et de bonne foi, à l'opérationnalisation des actions retenues dans la feuille de route aux échéances arrêtées".

Ils ont, en outre, convenu de n'épargner aucun effort pour parvenir, en particulier, "à une clôture, à brève échéance,

de toutes les actions en cours notamment celles concernant l'opérationnalisation des unités de l'Armée reconstituée déjà déployées, le bataillon de l'armée reconstituée de Kidal conformément à la décision de la Commission Technique de Sécurité (CTS), le lancement de nouvelles phases du DDR, le déploiement de la police territoriale, le retour de l'administration et des services sociaux de base, le lancement des projets pilotes de développement éligibles au financement dans le cadre du Fonds du Développement Durable et l'élargissement de la participation de la femme dans les différents mécanismes de l'Accord.

Enfin, les participants ont saisi l'occasion pour saluer la visite gouvernementale effectuée en janvier dernier à Kidal, se réjouissant par la même, des annonces de soutien faites notamment par l'Algérie d'octroyer une nouvelle aide alimentaire et produits pharmaceutiques, réhabiliter au moins une école dans la ville de Kidal et d'augmenter le nombre de bourses d'études, en particulier dans le domaine de la formation professionnelle, pour les demandeurs issus des régions du nord du Mali.

Cette réunion intervient à quelques jours de la tenue du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad), prévu les 15 et 16 février courant, à Ndjamen (Tchad) et au cours duquel il sera question de la présence militaire française dans la région.

YÉMEN

Le retrait des Houthis de la liste noire US des "organisations terroristes" entre en vigueur mardi (Blinken)

Le retrait du mouvement Ansarallah (Houthis) du Yémen, de la liste noire américaine des "organisations terroristes" entrera en vigueur mardi, près d'un mois après ce classement décidé dans les derniers jours de l'administration de Donald Trump, a annoncé vendredi le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken.

"Nous avons entendu les mises en garde des Nations unies, des groupes humanitaires et des membres des deux partis politiques représentés au Congrès, parmi d'autres, selon lesquelles ce classement aurait pu avoir un impact dévastateur sur l'accès des Yéménites aux biens de première nécessité comme la nourriture ou le carburant", a dit M. Blinken dans un communiqué, relayé par des médias.

Dès l'arrivée à la Maison Blanche du président Joe Biden, le 20 janvier, les Etats-Unis avaient annoncé un réexamen urgent de cette décision qu'ils avaient gelée. Et il y a une semaine, le département d'Etat avait formellement notifié au Congrès son intention d'annuler l'inscription



sur les deux listes noires pour "terrorisme". Des organisations humanitaires avaient en effet prévenu qu'elles n'avaient pas d'autres choix que de traiter avec les Houthis, qui contrôlent une grande partie du Yémen dont la capitale Sanaa. "En met-

tant l'accent sur la nécessité d'améliorer la situation humanitaire au Yémen, nous espérons que les camps yéménites mettront eux l'accent sur le dialogue", a poursuivi M. Blinken. Il a confirmé que les principaux chefs des Houthis demeuraient eux

sur la liste noire à titre personnel. Vendredi dernier, le Secrétaire d'Etat américain avait informé le Congrès de son intention de retirer les Houthis du Yémen de la liste des groupes considérés comme terroristes par les Etats-Unis.

IRAK

Une offensive turque dans le nord élimine 36 membres du PKK

Des frappes aériennes turques ont abattu au moins 33 membres du mouvement interdit du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et détruit plus de 50 cibles de ce groupe dans le cadre de son opération récente dans le nord de l'Irak, a déclaré vendredi le ministère turc de la Défense. Deux hauts responsables du PKK figurent

parmi les personnes tuées dans la région de Gara, indique un communiqué du ministère, précisant que plus de 40 appareils ont détruit des dépôts de munition, repaires et bases de ce groupe.

La Turquie a lancé le 10 février l'opération transfrontalière Serre d'aigle 2 dans ce pays voisin. Trois soldats turcs ont été tués et trois

autres blessés dans l'opération Serre d'aigle 2 dans le nord de l'Irak, a indiqué jeudi le ministère de la Défense.

Répertorié comme une organisation terroriste par la Turquie, par les Etats-Unis et par l'Union européenne, le PKK mène depuis plus de 30 ans une rébellion armée contre le gouvernement turc.

ITALIE

Draghi accepte officiellement de devenir Premier ministre

Mario Draghi a officiellement accepté vendredi de devenir Premier ministre, annonçant dans la foulée la composition de son gouvernement, des politiques et des technocrates nommés en pleine crise épidémique pour réussir la vaccination de masse et surmonter la

dépression économique en Italie. Dans ce contexte, le poste clé de ministre de l'Economie et des Finances est revenu à un homme de confiance, Daniele Franco, l'actuel numéro deux de la Banque d'Italie et ancien conseiller à la Commission européenne.



MEXIQUE

Manuel Lopez Obrador se félicite de l'annulation par les Etats-Unis de la construction du mur frontalier

Le président mexicain Andres Manuel Lopez Obrador a salué vendredi la décision de son homologue américain Joe Biden d'annuler la construction du mur frontalier séparant les deux pays, la qualifiant de "bonne décision". M. Lopez Obrador a également salué la proposition de M. Biden de mettre en place un système de visa pour les migrants mexicains et d'Amérique centrale. Ces deux mesures sont parmi les premières

actions de M. Biden depuis son entrée en fonction en janvier. "C'est une issue que nous célébrons parce que le mur est en construction depuis un certain temps... c'est donc une étape historique", a déclaré M. Lopez Obrador aux journalistes lors de sa conférence de presse quotidienne au Palais national de Mexico. Au lieu de construire des murs, a déclaré M. Lopez Obrador, les Etats-Unis devraient se joindre à l'ini-

tiative de "coopération pour le développement" de son gouvernement, qui vise à infléchir les migrations en s'attaquant à la pauvreté qui pousse les candidats à l'émigration à chercher une vie meilleure à l'étranger. Il a également proposé que les Etats-Unis établissent un dispositif pour l'entrée légale des migrants, car "la main-d'œuvre du Mexique et de l'Amérique centrale est nécessaire aux Etats-Unis.

ONU - CPI

Un avocat britannique comme prochain procureur général

Les pays membres de la Cour pénale internationale (CPI) ont élu vendredi un avocat britannique de 50 ans, Karim Khan, comme prochain procureur général, un poste exposé qui vaut à la titulaire actuelle d'être sous sanctions américaines. Karim Khan a été choisi face à trois autres candidats européens au 2e tour de scrutin, remportant 72 voix sur les 122 exprimées. Spécialiste des droits humains, cet avocat a récemment dirigé une enquête spéciale de l'ONU sur les crimes du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech).

Lors de cette enquête, il avait appelé à des procès semblables à celui qu'ont connu les dirigeants nazis à Nuremberg. Il succédera le 16 juin à la procureure générale sortante, la Gambienne Fatou Bensouda, qui a mené des enquêtes controversées, notamment sur le conflit israélo-palestinien ou encore l'Afghanistan. Karim Khan a été avocat de la défense dans de nombreuses affaires de la CPI, y compris pour le fils de l'ex-dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, Seif al-Islam.

Il a d'abord fait ses armes en droit international à l'ancien Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, où il a été conseiller juridique au bureau du procureur. Il est ensuite passé à la défense et a représenté le vice-président kényan William Ruto devant la CPI.

Il a aussi été avocat de la défense de l'ex-président libérien Charles Taylor devant un tribunal spécial pour la Sierra Leone et avocat au Tribunal spécial pour le Liban basé à La Haye, créé pour traduire en justice les assassins de l'ex-Premier ministre libanais Rafic Hariri en 2005. La CPI compte au total 123 membres sur les 193 qui composent les Nations unies. Les Etats-Unis, la Russie, la Chine, ou encore Israël, ne font pas partie de la CPI.

EQUATEUR

Deux candidats présidentiels demandent de recompter les voix

L'ex-banquier de droite Guillermo Lasso et le leader indigène de gauche Yaku Perez, au coude à coude pour la deuxième place au deuxième tour de la présidentielle en Equateur, ont convenu vendredi de demander un nouveau comptage des voix du premier tour.

"Nous proposons que ce processus (électoral) soit suspendu jusqu'à ce qu'un nouveau comptage se fasse dans les 24 provinces", a déclaré M. Perez, au cours d'une rencontre avec Lasso au siège du Conseil national électoral (CNE) à Quito, dirigée par sa présidente Diana Atamaint.

Pendant cette réunion, à laquelle ont aussi assisté d'autres membres du CNE et des observateurs internationaux, le leader indigène a ajouté qu'"aujourd'hui, on a une occasion historique de démontrer au pays qu'il n'y a pas de fraude, que le processus électoral s'est fait de manière transparente", le 7 février.

"Je soutiens la proposition du candidat Yaku Perez afin que, dans le cadre de la loi, le dépouillement des votes soit révisé", a ajouté son adversaire de droite.

Yaku Perez, un avocat écologiste âgé de 51 ans, qui dénonce une manipulation des voix pour empêcher sa présence au deuxième tour, est à 19,38% des suffrages, après avoir été dépassé mercredi par le conservateur Guillermo Lasso, 65 ans, crédité de 19,74%.

L'un d'eux affrontera au second tour, prévu pour le 11 avril, l'économiste Andrés Arauz, 36 ans, le dauphin de l'ex-président socialiste Rafael Correa (2007-2017), en tête du premier tour avec 32,70% des voix, selon le comptage qui ne portait encore vendredi que sur 99,96% des bulletins dépouillés. Diana Atamaint a affirmé que le CNE avait "la responsabilité absolue de rendre des comptes au pays" et que la demande de Perez devait être analysée par le conseil. "Cette situation s'est malheureusement produite et génère des doutes parmi les citoyens", a déploré le CNE, qui a affirmé n'avoir "rien, absolument rien à cacher" quant à l'étroite différence dans le nombre des voix entre Lasso et Perez.

Le gouvernement du président Lenin Moreno, qui ne se représentait pas et terminera le 24 mai son mandat de quatre ans, a fait savoir qu'il engagerait "les ressources économiques nécessaires pour le processus de nouveau décompte des votes", selon un communiqué du ministère des Finances.

ETATS UNIS - MÉDIAS

Pour avoir menacé une journaliste, un porte-parole de Biden suspendu

Un porte-parole de Joe Biden a été suspendu vendredi pour une semaine après avoir, lors d'un échange téléphonique, menacé une journaliste et tenu des propos sexistes à son égard.

TJ Ducklo, 32 ans, qui faisait partie de l'équipe de campagne de Joe Biden, a rejoint la Maison Blanche, devenant l'un des adjoints de Jen Psaki, porte-parole de l'exécutif américain.

"Je vais vous détruire", aurait-il notamment déclaré à cette journaliste de Politico, Tara Palmeri, selon le récit de l'incident fait par Vanity Fair.

Cette dernière l'avait contacté pour l'interroger sur sa relation intime avec une autre journaliste, Alexi McCammond du site Axios, et les questions éthiques que cela pourrait soulever. "TJ Ducklo s'est



excusé auprès de la journaliste avec laquelle il a eu une conversation houleuse concernant sa

vie personnelle", a réagi Mme Psaki. "Il est le premier à reconnaître que son comportement n'était pas à la hauteur des standards fixés par le président", a-t-elle ajouté.

Le jour même de son arrivée à la Maison Blanche, Joe Biden avait publiquement averti ses équipes qu'il ne tolérerait aucun dérapage. "Je ne plaisante pas quand je dis cela: si vous travaillez avec moi et que je vous entends traiter un collègue avec manque de respect, ou être méprisant, je vous promets que je vous virerai sur le champ", avait-il lancé.

ETATS UNIS - MUSIQUE

Décès du pianiste Chick Corea, légende du jazz fusion, à 79 ans

Le pianiste américain Chick Corea, légende du jazz, qu'il a contribué à emmener vers une forme plus libre, le jazz fusion, est mort mardi d'une forme rare de cancer, à l'âge de 79 ans, selon un communiqué mis en ligne jeudi sur sa page Facebook.

"Je veux remercier

tous ceux qui, tout au long du voyage, ont aidé à faire briller les feux de la musique", a-t-il indiqué dans un message rédigé avant sa mort, selon le communiqué préparé par son équipe.

"J'ai l'espoir que ceux qui ressentent l'envie de jouer, d'écrire, de se produire en spectacle, puis-

sent le faire. Si ce n'est pour eux-mêmes, alors pour nous autres.

Pas seulement parce que le monde a besoin de plus d'artistes, mais parce que c'est plus amusant", a-t-il ajouté. Le cancer du musicien "n'a été découvert que très récemment", précise le communiqué.

Compositeur et pionnier des claviers électriques et électroniques, Chick Corea était, avec Herbie Hancock et Keith Jarrett, l'un des pianistes les plus influents du XXe siècle. Ses morceaux comme "Spain", "500 Miles High" ou "La Fiesta" sont devenus des classiques.

GUELMA

Récupération de 87 pièces de monnaie archéologiques

Pas moins de 87 pièces de monnaie archéologiques appartenant à diverses époques historiques ont été récupérées et deux personnes ont été interpellées par la police lorsqu'elles s'apprêtaient à vendre ces pièces, à Oued Zenati (Guelma), a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication des services de la sûreté de wilaya.

L'opération menée par les éléments de la brigade de recherche et d'intervention de la police judiciaire a permis, dans une première phase, de saisir les pièces de monnaie archéologique à bord du véhicule des suspects, âgés de 33 et 34 ans, lors de leur arrestation à Oued Zenati, selon la même source qui a précisé qu'un des mis en cause est un ressortissant étranger illégalement entré sur le territoire national tandis que l'autre est originaire de la wilaya de Sétif.

L'examen par les instances spécialisées a montré que les pièces de monnaie sont des pièces archéologiques protégées, a-t-on précisé, ajoutant que 84 des pièces saisies ont été frappées en bronze aux 4ème et 5ème siècles alors qu'une pièce remonte à l'époque romaine, une d'origine carthaginoise et une, en cuivre, datant de 1920 à l'époque d'occupation française de l'Algérie.

L'enquête avec les mis en cause a conduit à la récupération d'autres pièces archéologiques dont les époques auxquelles elles appartiennent n'ont pas encore été déterminées, a-t-on fait savoir.

Parmi ces pièces figurent une sculpture en métal d'un cheval et une autre en bois d'un éléphant, 8 pièces en métal, 70 autres en pierre de forme sphérique et de couleur rouge, 3 cruches, 2 tasses et une verre en métal ainsi que des caisses métalliques de tailles différentes, est-il précisé.

Les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes près le tribunal d'Oued Zenati pour "possession, stockage, transport et mise en vente de biens mobiles nationaux protégés à caractère culturel et à valeur patrimoniale" et "entrée et résidence sur le territoire national d'une manière illégale" pour le ressortissant étranger.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DU BUDGET, DE LA COMPTABILITÉ ET DU PATRIMOINE
NIF: 410002000016085

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
AVEC EXIGENCES
DE CAPACITÉS MINIMALES**

La wilaya d'Alger Direction du Budget, de la Comptabilité et du Patrimoine de la Wilaya d'Alger, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales où seuls les bureaux d'études agréés par le ministère des travaux publics et qui remplissent les conditions d'éligibilités du cahier des charges pour le Suivi des Travaux

Lot 01 : Suivi des travaux de Aménagement des Accès au stade de Baraki Commune Baraki
Lot02 : Suivi des travaux de réhabilitation routes localité dit sidi benour Commune Mahalema
Les bureaux d'études intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le dossier à partir du premier jour de publication du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP auprès de la : Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger (Bureau des marchés), sis au 125, Rue de Tripoli, Hussein Dey, Alger.
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres n° lot »

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après : Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger, Bureau des marchés. Sis au, 125 de Rue Tripoli - Hussein Dey.
NB : Le soumissionnaire est tenu de se référer à la liste détaillée consignée dans le cahier des charges (Instructions aux soumissionnaires)
La durée de préparation des offres est de Huit jours (08) jours à compter de la 1^{re} parution de l'avis d'appel d'offres sur le BOMOP ou sur les quotidiens nationaux.
Le jour de dépôt des offres techniques et financières correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres.
La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de Trois (03) mois à compter du dernier jour du délai de préparation des offres.
L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12h00.
Les entreprises sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers le jour même de la date de dépôt des offres à 13h00, au niveau de la : Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger 125, Rue de Tripoli - Hussein Dey - Alger

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRETIQUE ET POPULAIRE
Ministère des Ressources en Eau
Direction des ressources en eau de La Wilaya de Tipasa

Intitulé de l'opération : Réalisation des réseaux d'alimentation en eau potable à Ahmeur El Ain et Bourkika
Projet : Réalisation des réseaux d'alimentation en eau potable à Ahmeur El Ain et Bourkika en Deux (02) lots séparés :
Lot n°03: Réalisation des réseaux de distribution d'eau potable à Bourkika.
Lot n°04: Réalisation des réseaux de distribution d'eau potable à Ahmeur El Ain.
Numéro d'immatriculation fiscale : 099042015052736

Avis d'attribution Provisoire de Marché

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, après l'étude et l'évaluation des offres, La direction des ressources en eau de la wilaya de Tipasa informe les entreprises ayant soumissionné dans le cadre de l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales

N°16 /DRE/2020 pour objet : Réalisation des réseaux d'alimentation en eau potable à Ahmeur El Ain et Bourkika en deux(02) lots séparés Paru aux quotidiens nationaux : en date du : 06/12/2020et DK NEWS en date du 07/12/2020 «suivant l'attribution du projet suite au tableau :

Numéro et intitulé du projet	Entreprise	Numéro d'immatriculation fiscale	Montant en TTC (DA)	Délai
Lot n°03: Réalisation des réseaux de distribution d'eau potable à Bourkika.	SNC FRERES KERROUZI	000502090499350	25 873 218.00	08 MOIS
Lot n°04: Réalisation des réseaux de distribution d'eau potable à Ahmeur El Ain.	ETHPB-CHERCHELL AICHA	246442300022148	59 767 726.20	08 MOIS

Les soumissionnaires peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Tipasa au siège de la Wilaya, dans un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP. Si le dixième jour coïncide un jour de repos ou un jour férié, le délai du recours se reportera au jour de travail suivant.
La direction des ressources en eau invite les autres soumissionnaires à se rapprocher de ses services dans un délai de trois (03) jours à partir de la première parution du présent avis pour consulter les résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières de leurs offres.

ALGÉRIE-ONU

L'Algérie appelle l'ONU à faire de la transition numérique une priorité mondiale

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies, l'ambassadeur Sofiane Mimouni, a appelé à "une transition numérique juste et équitable pour réaliser l'Agenda 2030" et parvenir à un développement durable qui ne laisse personne pour compte.

L'ambassadeur de l'Algérie a souligné, lors de la 59ème session de la Commission du développement social, qui tient ses travaux de manière virtuelle à New York, que l'accès aux technologies numériques et à internet est devenu "une condition sine qua non à la mise en œuvre des objectifs du développement durable, et à l'accélération des progrès humains ainsi qu'à la promotion des sociétés du savoir, d'autant plus que la pandémie du COVID-19 a imposé une utilisation accrue des technologies digitales accélérant ainsi la transition numérique".

M. Mimouni a affirmé, lors de cette session tenue sous le thème: "Transition socialement juste vers le développement durable: le rôle des technologies numériques dans le développement social et le bien-être de tous", qu'"il était essentiel de réussir cette transition en utilisant tous les moyens, en particulier les connaissances scientifiques et le développement technologique et en assurant leur partage équitable pour tous et dans tous les pays sans exclusion".

Dans ce cadre, il a rappelé la nécessité de prendre en charge "les disparités de développement

et les inégalités entre les pays et à réduire la fracture numérique mondiale pour que l'agenda 2030 soit pleinement réalisé, sur la base d'une justice sociale". Il a appelé les Nations Unies "à faire de cette question une priorité mondiale".

L'Algérie s'efforce d'intégrer les TIC dans plusieurs domaines

L'ambassadeur a mis à profit cette réunion pour mettre en exergue les efforts consentis par l'Algérie dans ce domaine en soulignant que le gouvernement s'attelle à adapter ses politiques et programmes sociaux à l'ère numérique à travers l'intégration des Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans plusieurs secteurs. En effet, dans le secteur de l'éducation, "l'Algérie s'efforce d'intégrer les TIC dans les programmes d'éducation et de formation à tous les niveaux pour promouvoir la culture numérique" a-t-il déclaré.

Il a, également, souligné que le gouvernement a adapté "le cadre réglementaire pour encourager la culture de l'entrepreneuriat dans le secteur numérique, notamment auprès des jeunes et des



fe mmes". A ce titre, M. Mimouni a indiqué que les autorités algériennes avaient mis en place "des plateformes digitales qui facilitent la création d'emploi dans ce secteur et a accordé des crédits et des facilités diverses à ceux et celles qui souhaitent lancer des Start-up dans le domaine digital".

Le Représentant Permanent de l'Algérie a souligné que la pandémie du COVID-19 avait offert l'opportunité au gouvernement d'accélérer le rythme de la numérisation complète du système de protection sociale. Il a, en outre, ajouté que dans le souci d'intégration et

d'inclusivité des personnes handicapées, l'utilisation des TIC a été privilégiée afin d'améliorer leur accès à l'éducation, au travail et au logement à travers, par exemple, l'utilisation des technologies du braille et les facilitations d'accès aux lieux publics.

Par ailleurs, l'ambassadeur n'a pas manqué de rappeler l'engagement profond de l'Algérie dans la dynamique d'intégration du continent africain, en particulier dans le domaine des technologies numériques. A ce titre, il a souligné "les efforts considérables de l'Algérie pour soutenir le processus

d'intégration régionale et ce, à travers la mise en œuvre du "Projet de la Dorsale Transsaharienne à fibre optique". Dans ce cadre, M. Mimouni a rappelé que ce projet structurant vise à "réaliser l'interconnexion entre l'Algérie, le Nigeria, le Niger et le Tchad à travers le déploiement de 4500 km de fibre optique dans le but de renforcer la connectivité sur tout le continent africain", et a souligné que "sa mise en œuvre contribuera au désenclavement des pays africains bénéficiaires et stimulera l'intégration économique de l'Afrique". Il a rappelé que l'Algérie avait, depuis 2019, honoré son engagement pour la réalisation de ce projet, en achevant le tronçon national représentant 2800 km de fibre optique, qui est désormais pleinement opérationnel. Le diplomate a exhorté le système des Nations Unies à jouer "un rôle clé dans la réduction du faussé numérique", et a appelé "les pays partenaires à honorer leurs engagements vis-à-vis des pays en développement, en particulier ceux liés au financement et au transfert de technologie, pour réussir la transition numérique et réaliser l'Agenda 2030".

CHINE-ESPACE

La sonde chinoise envoie une vidéo de la planète rouge

L'agence spatiale chinoise a diffusé vendredi des images vidéo de sa sonde "Tianwen-1" survolant Mars, deux jours après avoir réussi à la placer en orbite autour de la planète rouge.

Sur la vidéo diffusée par la chaîne de télévision publique CCTV, la surface de la planète se détache sur le ciel noir. Des cratères blancs sont visibles sur la surface de la planète, que la sonde survole pendant la durée d'un jour martien, selon l'agence Chine Nouvelle.

La Chine a ouvert un nouveau champ de compétition avec un programme spatial ambitieux, qui vise à établir une station spatiale habitée d'ici 2022 et envoyer un astronaute sur la Lune à l'horizon 2030. "Tianwen-1" ("Questions au ciel-1" en chinois) est composée de trois éléments: un orbiteur (qui restera à tourner autour de l'astre), un atterrisseur (qui devrait se poser sur Mars) et un robot téléguidé. Tianwen-1 a été lancée en juillet dernier, en même temps que des sondes américaine et émiratée. La sonde émiratée, nommée "Al-Amal" ("Espoir" en français ou "Hope" en anglais) s'est placée en orbite martienne mardi, un jour avant la sonde chinoise, un succès historique pour la première mission interplanétaire du monde arabe.

La Chine espère faire lors de cette première tentative indépendante presque tout ce que les Etats-Unis ont réalisé en plusieurs missions martiennes depuis les années 1960: placer une sonde en orbite, poser un atterrisseur, puis en faire sortir un robot téléguidé afin qu'il analyse la surface martienne.

Les scientifiques chinois espèrent faire atterrir en mai le rover de 240 kilos sur Utopia, une plaine martienne. Pendant trois mois, la mission analyserait le sol et l'atmosphère de la planète et prendrait des photos, cartographierait la planète et chercherait des signes de vie passée.

La sonde a déjà envoyé sa première image de Mars, une photo en noir et blanc montrant des reliefs comme le cratère de Schiaparelli et le système de canyons du Valles Marineris. Mars s'est révélée être un objectif difficile à atteindre, la plupart des missions depuis 1960, envoyées par la Russie, l'Europe, le Japon et l'Inde, se soldant par des échecs.

L'atterrissage sur Mars du robot mobile de la Nasa, Perseverance, est attendu pour le 18 février. S'il y parvient, il sera seulement le cinquième rover à réussir le voyage depuis 1997, tous Américains.

USA-CHINE

L'administration Biden demande à suspendre l'interdiction de WeChat

L'administration de Joe Biden a demandé jeudi à un juge de suspendre l'examen d'une procédure engagée par son prédécesseur pour faire interdire la plateforme chinoise WeChat, après avoir fait de même la veille dans un dossier concernant l'application TikTok.

Le ministère du Commerce, qui s'occupe de ces affaires, dit avoir besoin de temps supplémentaire pour étudier certaines décisions prises sous la houlette de Donald Trump. Dans le cas de WeChat, "le ministère prévoit d'engager une évaluation des raisons ayant justifié" l'interdiction de cette plateforme appartenant à Tencent, est-il expliqué dans un document versé au dossier géré par un tribunal d'appel californien.

"Le gouvernement sera alors mieux positionné pour déterminer

si les menaces pour la sécurité nationale invoquées dans un décret présidentiel du 6 août, et l'objectif réglementaire de protéger la sécurité des Américains et leurs données, continuent de justifier" les restrictions demandées par Donald Trump, est-il ajouté.

L'ex-locatataire de la Maison Blanche accusait en effet WeChat, une plateforme omniprésente dans la vie des Chinois via ses services de messagerie, de paiements à distance ou de réservations, et TikTok, une application de courtes vidéos particulièrement populaire chez les jeunes, de récolter des données confidentielles, avant de les partager avec Pékin.

Les deux entreprises rejettent ces accusations d'espionnage. Des recours en justice ont empêché l'entrée

en vigueur des interdictions prévues par les décrets et les procédures d'appel du gouvernement n'ont pas abouti à ce stade.

Dans sa demande déposée jeudi, le ministère du Commerce souligne qu'après son examen du dossier, il pourrait demander à restreindre l'action judiciaire ou retirer complètement l'appel contre la décision prise par un juge en première instance de suspendre l'interdiction demandée par l'administration Trump.

Cette dernière avait aussi exigé que le groupe chinois ByteDance vende les opérations américaines de TikTok aux groupes Oracle et Walmart. Selon le Wall Street Journal, Washington a décidé a priori de ne pas forcer cette transaction, même si des discussions sont encore en cours.

LOISIRS - ENTREPRISES

Disney atteint les 146 millions d'abonnés à ses plateformes de streaming

Disney continue de réduire le fossé entre le leader du streaming, Netflix, et ses propres plateformes lancées fin 2019, dont Disney+, qui comptait 146 millions d'abonnés à la fin de l'année, d'après un communiqué de résultats publié jeudi. Cet accomplissement compense en partie l'année difficile que le géant du divertissement vient de traverser à cause de la pandémie, qui a entraîné la fermeture des parcs d'attraction et les cinémas. D'octobre à décembre, période correspondant au premier trimestre de l'exercice fiscal 2020/21, son chiffre d'affaires global a baissé de 22% à 16,25 milliards de dollars, un résultat néanmoins supérieur aux attentes du marché.

Le titre du Royaume enchanté prenait près de 3% lors des échanges électroniques après la clôture de Wall Street. "Disney va continuer à grandir dans le streaming, tandis que ses parcs, ses branches de télévision et de cinéma vont rapidement se reprendre grâce à la vaccination et à l'expression de la demande contenue depuis des mois", a réagi Eric Haggstrom, analyste chez eMarketer. Il estime aussi que Disney+, qui a pris du service en novembre 2019, "a été l'un des lancements de produit récents les plus réussis".

La plateforme, qui a bénéficié des mesures de confinement, de l'immense catalogue du groupe californien et de prix peu élevés par rapport aux concurrents, compte près de 95 millions d'abonnés. Par comparaison, Netflix, le pionnier du secteur, a récemment dépassé les 200 millions d'utilisateurs dans le monde. La branche de Disney qui comprend les services directs aux consommateurs (Disney+, ESPN+, Hulu) a généré 3,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires lors de ce trimestre, en hausse de 73% sur un an. La saison des fêtes a été rythmée par plusieurs sorties populaires, dont, fin octobre, la deuxième saison de The Mandalorian, une série qui se déroule dans l'univers de Star Wars.

Mais cette période a aussi été marquée par les secondes vagues de la pandémie de Covid-19, qui ont forcé certains parcs à refermer leurs portes, comme les Disneyland de Paris et de Hong Kong. La division "parcs, expériences et produits dérivés" n'a généré que 3,6 milliards de dollars de recettes, moitié mois que l'année dernière au même trimestre. En tout, Disney n'a gagné que 17 millions de dollars de bénéfice net pendant la saison des fêtes, au lieu de 2,1 milliards il y a un an.

TENNIS / TOURNOI ITF DE MONASTIR L'Algérienne Ibbou file en finale

La tennismen algérienne Inès Ibbou a composé samedi son billet pour la finale du tournoi international féminin "Magic Tour" qui se déroule à Monastir (Tunisie), en s'imposant devant la Française Yasmine Mansouri par deux sets à un. L'ancienne championne d'Afrique juniors, tête de série N.6 de cette compétition à 15.000 USD, a perdu le premier set 2-6, avant de se ressaisir et remporter le second 6-3. Lors du troisième set décisif pour départager les deux joueuses, le dernier mot est revenu à l'Algérienne qui s'est imposée finalement 6-3. En finale, programmée dimanche, Ibbou affrontera la Tchèque Linda Fruhvirtova, tête de série N.5 qui, de son côté, a éliminé la Bulgare Kristina Dimitruk en deux sets 6-4, 6-3. Ce tournoi du circuit pro-féminin, qui se déroule sur surface rapide, est le deuxième consécutif pour l'Algérienne depuis son retour à la compétition, après avoir observé un arrêt forcé pendant un mois, suite à l'annulation de plusieurs compétitions en Tunisie consécutivement à une hausse des cas de contamination au coronavirus.

BOXE/TOURNOI INTERNATIONAL BOCSKAI ISTVAN Trois médailles d'argent pour les Algériens, bilan positif estime le DTN

Les boxeurs algériens, Mohamed Flissi (52 kg), Abdelhafid Benchabla (91 kg) et Imane Khelif (60 kg) ont décroché la médaille d'argent lors de la 65^e édition du Tournoi international "Bocskai Istvan" qui a pris fin vendredi soir dans la ville hongroise de Debrecen, un "bilan positif" selon le directeur technique national (DTN), Mourad Meziane.

Le tournoi qui a vu la participation de 170 boxeurs dont 50 dames, représentant 20 pays, constitue une des étapes de la préparation des boxeurs algériens en vue des prochaines échéances internationales dont les Jeux Olympiques de Tokyo 2021.

Déjà qualifié aux JO-2021 de Tokyo, Benchabla a été battu en finale de la catégorie des 91 kg par l'un des meilleurs espoirs de la boxe mondiale, le Français Wilfried Florentin (19 ans), champion d'Europe juniors.

En demi-finale, le champion algérien (34 ans), en manque flagrant de préparation après plusieurs mois de confinement en raison de la pandémie de la Covid-19, avait pris le meilleur sur le Croate Zvonimir Rebol. De son côté, Mohamed Flissi (52 kg), vice-champion du monde 2013 et médaillé de bronze au mondial de Doha (Qatar) en 2015, a été battu en finale par l'Espagnol Gabriel Mascunano.

Qualifié également aux JO-2021 de Tokyo, Flissi avait arraché son billet pour la finale par forfait suite au retrait de son adversaire du jour, le Hongrois Martin Virban. Chez les dames, Imane Khelif (60 kg) a été battue par la Finlandaise Mira Potkonen, médaillée de bronze aux Jeux olympiques 2016 de Rio.

Dressant un bilan de la participation algérienne au tournoi international "Bocskai Istvan", le directeur technique national (DTN) de boxe, Mourad Meziane, s'est dit satisfait du rendement des athlètes "après pratiquement une année du déroulement du tournoi qualificatif qui s'était déroulé à Dakar (Sénégal)".

"Avec trois médailles d'argent pour Flissi, Benchabla et Khelif Imane, je pense que c'est un bilan positif dans un tournoi très relevé. C'est une grande opportunité pour nos athlètes qui avaient affaire à des pugilistes de haut niveau", a déclaré à l'APS Mourad Meziane. Pour le même responsable, "sur les 12 défaites des Algériens, six combats auraient été à leur avantage, si ce n'était l'arbitrage qui a favorisé leurs adversaires à l'image de Kramou, Ait Beka, Nemouchi, Romaïssa et Flissi". "Globalement, je pense que c'était un très bon test pour nos athlètes et une opportunité pour le staff technique afin d'évaluer l'état de la préparation qui a débuté au mois d'août dernier.", a conclu le DTN de la boxe.

En stage de préparation depuis le 27 janvier dans la capitale hongroise, sous la conduite des entraîneurs Ahmed Dine, Marchoud Bouhous, Kenzi Abdelghani et Brahim Makhoulf, douze athlètes dont trois filles avaient participé au tournoi international "Bocskai Istvan Memorial", organisé du 7 au 13 février à Debrecen. Pour rappel, sept boxeurs algériens dont deux dames ont arraché leur billet pour les JO-2020 de Tokyo, reportés à l'été prochain.

Il s'agit de Mohamed Houmri (81 kg), Chouaib Bouloudinats (+91 kg), Mohamed Flissi (52 kg), Younes Nemouchi (75 kg) et Abdelhafid Benchabla (91 kg) chez les messieurs, tandis que les dames ont arraché deux qualifications historiques aux JO grâce à Romaïssa Boualem (51 kg) et Imane Khelif (60 kg).

APS

JM ORAN-2022 Des champions algériens lancent une campagne de promotion de la 19^e édition

Une campagne de promotion de la 19^e édition des Jeux méditerranéens (JM), que va abriter Oran durant l'été 2022, a été lancée par le Comité d'organisation de cette manifestation avec la participation de champions algériens dans différentes disciplines.

Des messages vidéo de sportifs algériens ayant réussi à briller sur la scène internationale dans différentes disciplines ont été publiés sur la page facebook officielle du comité d'organisation.

Ces messages lancent la campagne de promotion des JM, prévu initialement pour l'été prochain avant qu'ils ne soient reportés à l'année prochaine à cause de la pandémie de coronavirus, qui a frappé le monde entier.

L'initiative à laquelle participent des visages de proue du sport national, à l'image d'Abdellatif Bekka, détenteur de plusieurs médailles dans des manifestations mondiales dédiées aux sportifs aux besoins spécifiques, la karatéka internationale, Lamia Matoub, et Sid Ali Boudina, le rameur d'aviron in-



ternational, intervient un peu moins de 500 jours du coup d'envoi des JM programmés du 25 juin au 5 juillet 2022.

Le directeur général du Comité d'organisation des JM, Salim Iles, avait promis que la campagne de promotion pour l'événement oranais "sera d'envergure", reconnaissant au passage que sa structure accuse un retard dans ce registre "dû en particu-

lier à la crise sanitaire mondiale qui a chamboulé les plans du comité d'organisation".

Il y a quelques jours, Salim Iles a été rassuré par le soutien du président de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi, ainsi que l'entraîneur national de la sélection de la discipline, championne d'Afrique en titre Djamel Belmadi, qui se sont engagés, en marge de leur visite au nouveau

stade d'Oran, de contribuer à la promotion des JM.

Les deux hommes ont également prévu de faire participer les joueurs de l'équipe nationale dans l'opération, "ce qui constitue un apport de taille pour la réussite des JM vu le poids de ces joueurs sur la scène sportive internationale", s'est félicité M. Iles.

Dans ce contexte, a aussi le président de la FAF avait annoncé la programmation prochaine d'une rencontre internationale amicale sur le terrain du nouveau stade d'Oran, qui sera bientôt réceptionné, face à "une sélection mondiale", et ce, dans le cadre de la promotion des JM que l'Algérie organise pour la deuxième fois de son histoire après avoir accueilli l'édition de 1975 à Alger, a-t-on rappelé.

PARA-ATHLÉTISME (GRAND PRIX DUBAÏ) / 3^E JOURNÉE Encore de l'or pour l'Algérie

La troisième journée de la participation algérienne au Grand Prix Para-athlétisme de Fazza à Dubaï (Emirats arabes unis), a été marquée par une nouvelle moisson de sept médailles dont une en or, grâce à l'athlète Mohamed Berrahal, vainqueur du 200m (classe T51).

Déjà médaillé d'or au disque, classes jumelées (F51/52), Berrahal en a ajouté une autre, avec un temps moyen (43.93), devant le Portugais Mester Helder (46.87).

La journée du vendredi a été aussi prolifique pour l'Algérie, avec l'obtention de quatre nouvelles médailles d'argent, trois aux concours et une au 200 mètres.

Au 200 mètres, classes jumelées (T35/37), Hamdi Sofiane s'est adjugé l'argent en 24.64 et une table de cotation (817 points), derrière le champion du monde russe, Volovin Andrei (24.26) et l'Egyptien Fathalla Mohamed en 24.98.

Les trois autres distinctions en argent ont été décrochées aux

concours, avec en premier lieu Saïfi Nassima qui a réussi 31,51m au disque (F57), devant sa compatriote Safia Djelal (27.12) et derrière Khamdanova Mokhigul (Ouzbékistan), vainqueur avec un jet à 32.49.

De son côté, Walid Ferhah a réussi à tirer son épingle du jeu au Club (F32/51), en prenant la 2^e place avec 33,68 mètres et un total de points de (919 pts).

La 1^{re} place est revenue au Slovaque Kureja Marian (F51) avec un total à 930 pts pour un jet à 29,36m.

Par ailleurs, Lahouari Bahlaz et Amchi Med Nadjib se sont contentés au même concours,

respectivement, de la 6^e et 9^e position. Au concours de Javelot (F33), Asmahane Boudjadar a pris la seconde position avec un jet à 11,95m, devant l'Emirat Al-Khaaldi Sara (8,59m), et derrière la Marocaine Fouzia El Kassioui (14,78m).

La dernière médaille algérienne de la journée était de couleur bronze, glanée par Nadia Medjmedj (F56) au javelot, classes jumelées (F55/56). L'athlète a eu un total de 729 pts pour un jet estimé à 17,91m. Après trois journées de compétition, l'Algérie a récolté un total de dix neuf (20) médailles (8 or, 07 argent et 05 bronze).

Programme de la 4^e et dernière journée (13/02/2021):

Finale Club (dames)/F31-32-51: Gasmî Mounia

Finale Poids (messieurs)/F55: Bachir Mourad

Finale Longueur (dames)/F11/12: Lynda Hamri

Finale 400 m (messieurs)/F36: Sid Ali Bouzourine

Finale 400m (messieurs)/F37: Hamdi Sofiane

Finale 1500m (messieurs)/T46: Nouioua Samir

Finale 5000m (messieurs)/T11-12-13: Nacer-Eddine Kerfas.

TENNIS / TOURNOI ITF DE MONASTIR Ibbou file en demi-finales

La tennismen algérienne Inès Ibbou s'est difficilement qualifiée vendredi pour les demi-finales d'un tournoi international féminin, qui se déroule actuellement à Monastir (Tunisie), en battant la Polonaise Weronika Falkowska, sur le score de deux sets à un. L'ancienne championne d'Afrique ju-

niors, pourtant tête de série N.6 de cette compétition à 15.000 USD, a en effet éprouvé les pires difficultés pour venir à bout de son adversaire, particulièrement incisive en début de match.

L'Algérienne de 22 ans avait d'ailleurs commencé par concéder le premier set (2-6), avant de se ressaisir dans le

deuxième (7-5), et d'assurer finalement sa qualification dans le troisième (6-2).

Au prochain tour, Ibbou sera opposée à la Française Yasmine Mansouri, qui de son côté avait éliminé la Russe Maria Timofeeva, sur le score de 6-3, 6-4.

Ce tournoi du Circuit-Pro féminin, qui se dé-

roule sur surface rapide, est le deuxième consécutif pour l'Algérienne depuis son retour à la compétition, après avoir observé un arrêt forcé pendant un mois, après l'annulation de plusieurs compétitions en Tunisie, consécutivement à une montée en flèche des cas de contamination au coronavirus.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (16ES DE FINALE "BIS" - ALLER) L'ESS et la JSK pour prendre option à l'extérieur

Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football, l'ES Sétif et la JS Kabylie, tenteront dimanche de prendre option pour la phase de poules, en affrontant en déplacement respectivement les Ghanéens d'Asante Kotoko et le Stade malien.

L'Entente, actuel leader de Ligue 1, s'est rendue à Accra pour croiser le fer avec l'Asante Kotoko qui domine le championnat ghanéen. "Nous sommes très motivés à l'idée de réaliser un bon résultat à Accra, car j'estime que la qualification se joue à l'extérieur. Nous avons préparé cette première manche avec une grande détermination.

L'Asante Kotoko est une très bonne équipe, mais nous restons confiants", a indiqué le défenseur central de l'ESS, Halim Meddour. Sur le plan de l'effectif, l'entraîneur tunisien de l'ESS, Nabil Kouki, aura l'embarras du choix pour composer un Onze compétitif et conquérant, en présence, pour la première fois, de la nouvelle recrue hivernale, le Ghanéen Daniel Lomotey, signataire d'un contrat de trois saisons lors du mercato exceptionnel d'une semaine décidé par la Fédération algérienne.

L'Asante Kotoko, dont l'entraîneur Abdul Gazale a été confirmé dans ses fonctions jusqu'à la fin de la saison, reste sur une victoire en déplacement dimanche dernier face à son poursuivant direct, Karel (2-0). Au stade du 26-Mars de Bamako, la JS Kabylie sera appelée à sortir le grand jeu face au champion du Mali sortant, le Stade malien, reversé en Coupe de la Confédération après son élimination de la Ligue des champions par les Marocains du Wydad de Casablanca (aller : 1-0, retour :



0-3). Vainqueur de la Coupe de la Confédération en 2009 aux dépens de l'ES Sétif, le Stade malien domine la compétition dans son pays, en témoignant ses cinq titres de champion de rang. "Il y a une bonne dynamique dans le groupe et un grand enthousiasme. Nous allons là-bas avec plus de sérénité, mais nous devons garder les pieds sur terre, car un dur combat nous attend à Bamako pour revenir avec une victoire", a indiqué le coach français des "Canaris", Denis Lavagne.

Aucune blessure n'est à déplorer au sein de l'effectif de la JSK qui se présentera avec l'ensemble de ses joueurs, dont l'attaquant international de la RD Congo, Kilangalanga Pame Glody (21 ans), signataire d'un contrat d'une saison lors du mercato exceptionnel.

Le programme

Programme des matchs aller des seizièmes de finale "bis" de la Coupe de la Confédération africaine de football prévus samedi et dimanche (en heures algériennes).

Samedi :

CS Sfaxien (Tunisie) - AS Kigali (Rwanda) 15h00

Dimanche :

Enyimba (Nigeria) - Rivers United (Nigeria) 16h00
Primeiro de Agosto (Angola) - Namungo (Tanzanie) 17h00
Platinum (Zimbabwe) - ASC Jaraaf (Sénégal) 14h00
Raja Casablanca (Maroc) - US Monastir (Tunisie) 17h00
Nkana (Zambie) - TAS Casablanca (Maroc) 14h00
Gor Mahia (Kenya) - NAPSA Stars (Zambie) 13h00
Bouenguiddi Sports (Gabon) - Salitas (Burkina Faso) 15h30
Asante Kotoko (Ghana) - ES Sétif (Algérie) 16h00
Young Buffaloes (Eswatini) - ES Sahel (Tunisie) 14h00
AS SONIDEP (Niger) - Coton Sport (Cameroun) 16h00
Ahli Benghazi (Libye) - DC Motema Pembe (RD Congo) 18h00
Stade malien (Mali) - JS Kabylie (Algérie) 17h00
RC Abidjan (Côte d'Ivoire) - Pyramids (Egypte) 17h00
Jwaneng Galaxy (Botswana) - Orlando Pirates (Afrique du sud) 14h00.

AMENDEMENT DES STATUTS DE LA FAF "Si la Fifa ne nous interpelle pas, on se soumettra à l'instruction du MJS" (SG/ FAF)

La Fédération algérienne de football (FAF), va se soumettre à la dernière instruction du Ministère de la jeunesse et des sports (MJS), autorisant les modifications des codes électoraux et les statuts qu'après la tenue de l'assemblée générale élective (AGE), dans le cas où la Fédération internationale (Fifa) n'interpelle pas l'instance fédérale, a affirmé vendredi le secrétaire général de la FAF Mohamed Saïd.

"Si nous ne recevons aucune correspondance de la Fifa concernant ce dossier, nous serons obligés de se conformer à la dernière instruction du MJS que nous respectons.

Notre objectif est d'éviter à l'équipe nationale des sanctions de la part de l'ins-

tance internationale", a-t-il indiqué sur les ondes de la radio nationale.

Dans un communiqué diffusé mardi à l'attention de l'ensemble des fédérations sportives, le MJS a indiqué que les modifications des codes électoraux et les statuts seront autorisés qu'après la tenue de l'assemblée générale élective (AGE) pour le nouveau mandat olympique (2021-2024).

"Cette décision a été prise dans le cadre des dispositions de la loi N.13-05 du 23 juillet 2013 et relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives et de la réglementation en vigueur", précise le MJS, tout en insistant sur "la stricte application de la législation et de la réglementation en vigueur", ainsi

que "le respect des règles d'éthiques, de transparence et de bonne gouvernance tout au long du processus électoral".

Dans le cas où la Fifa entre en scène, le SG de l'instance fédérale n'a pas écarté l'idée de recourir à une visioconférence regroupant la FAF, le MJS, et la Fifa, "pour essayer de trouver un compromis", dans l'objectif de procéder à l'amendement des statuts de la FAF, avant l'organisation de l'assemblée générale élective (AGE), comme exigé par la Fifa. La FAF s'est engagé depuis novembre 2019 dans un projet d'amendement de ses statuts, afin de suivre les recommandations de la Fifa qui cherche à harmoniser le fonctionnement de toutes les fédérations sous ses ordres.

LIGUE 1/ PROFESSIONNALISME

Le NAHD complète son dossier, le MCO et l'USMBA en attente (FAF)

Le NA Hussein-Dey a complété son dossier d'obtention de la Licence de club professionnel (LCP) auprès de la Direction de contrôle de gestion et des finances des clubs professionnels (DCGF) de la Fédération algérienne de football, a indiqué samedi la FAF.

Ils sont désormais 18 clubs, sur les 20, qui ont satisfait aux

obligations du cahier des charges pour la saison 2020/2021, selon la même source.

Deux clubs sont attendus de régler ce dossier, à savoir le MC Oran et l'USM Bel-Abbès.

Le 12 janvier dernier, la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé avoir ac-

cordé un deuxième délai de 30 jours, à compter du 11 janvier 2021, à dix clubs de Ligue 1 suite au "non-respect de dépôt des documents pour l'obtention de la licence professionnelle".

Suite à ce retard, la commission de discipline a procédé à l'application de l'article 19 du code disciplinaire, infli-

geant une amende de 200.000 dinars à chacun d'entre eux.

"La commission de discipline accorde un deuxième délai pour compléter le dossier d'octroi de la licence de club professionnel, à défaut, la commission procédera à l'application des sanctions disciplinaires", précise l'instance dirigeante de la compétition.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1RE JOURNÉE - GR.D) Le MCA accroche le Zamalek (0-0)

Le MC Alger a réalisé une belle opération en tenant en échec les Egyptiens du Zamalek (0-0), vice-champion d'Afrique, en match disputé vendredi soir au stade international du Caire, comptant pour la 1re journée (Gr.D) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football.

Comme il fallait s'y attendre, le club caïrote a exercé dès le début un pressing constant dans le camp du club algérien, mais sans parvenir à tromper la vigilance du portier Abdelkadir Salhi.

L'occasion la plus dangereuse de la première période a été l'oeuvre de l'attaquant égyptien Zizo, le tir de ce dernier est sauvé inextremis sur la ligne par le défenseur Mouad Haddad (29e).

Après la pause, le Zamalek a continué à dominer outrageusement le "Doyen", mais la défense algérienne a bien résisté jusqu'au sifflet final de l'arbitre éthiopien Bamlak Tessema Weyesa.

Dans l'autre match de cette poule, l'ES Tunis affrontera samedi au stade Radès (14h00) les Sénégalais de Teungueth FC, dont il s'agit de la première participation.

Pour rappel, le président du Conseil d'administration du "Doyen" Abdenacer Almas, a été reçu jeudi par l'ambassadeur d'Algérie en Egypte M.

Mohand Salah Ladjouzi Au cours de cette réception, Mohand Salah Ladjouzi a tenu à encourager l'équipe en vue de son match face au Zamalek, tout en félicitant le MCA qui fêtera cette année le 100e anniversaire de sa création.

Le premier responsable du MCA a été également invité par le président du Zamalek Imad Abdelaziz. Les deux responsables ont échangé les boucliers au logo des deux clubs.

LIGUE 2 ALGÉRIENNE - GROUPE EST (RÉSERVE/1RE JOURNÉE) : Résultats et classement

Résultats complets et classement du championnat de Ligue 2, Catégorie réserve (Groupe Est), à l'issue de la première journée, disputée vendredi:

Groupe Est :

Vendredi :

HB Chelghoum Laïd - NRB Teleghma 3-1
US Chaouia - CRB Ouled Djellal 2-0
USM Annaba - MSP Batna 0-0
AS Khroub - MO Constantine 0-1
CA Batna - USM Khenchela 0-0
MC El Eulma - DRB Tadjenanet 1-2

Classement

Classement	Pts	J
1). HB Chelghoum Laïd	3	1
-). US Chaouia	3	1
-). DRB Tadjenanet	3	1
-). MO Constantine	3	1
5). USM Annaba	1	1
-). MSP Batna	1	1
-). CA Batna	1	1
-). USM Khenchela	1	1
9). AS Khroub	0	1
-). NRB Teleghma	0	1
-). CRB Ouled Djellal	0	1
-). MC El Eulma	0	1

LIGUE 1 FRANÇAISE

Slimani se sent bien à l'Olympique Lyon

L'attaquant international algérien Islam Slimani, a déclaré vendredi qu'il se sentait bien au sein de sa nouvelle équipe l'Olympique Lyon, soulignant que son adaptation, avec l'actuel 2e au classement du championnat de Ligue 1 française de football, s'était bien déroulée.

"Je suis arrivé avec un peu de retard physiquement, mais aujourd'hui je suis bien je m'adapte bien. Je connais les joueurs, je commence à bien connaître la façon de jouer. Beaucoup de choses ont facilité mon adaptation : le groupe la langueetc. En plus je connais bien la Ligue 1. J'ai une bonne entente avec tout le monde, que ce soit Memphis Depay ou un autre.

Je parle avec tout le monde, j'arrive à m'adapter n'importe où", a indiqué Slimani en conférence de presse.

Le meilleur buteur en activité de l'équipe nationale s'exprimait à la veille de la réception de Montpellier, samedi (21h00), dans le cadre de la 25e journée du championnat.

Pour sa première titularisation, Slimani s'est bien comporté en marquant un but et délivrant deux passes décisives lors de sa réception de l'AC Ajaccio (5-1) mardi soir, en 32es de finale de la Coupe de France.

"Pour un attaquant, c'est toujours bien de marquer. Je me suis dit qu'il fallait me donner à fond, que je joue comme je sais le faire et que j'aide l'équipe à ma façon. J'étais très bien après le match, ça faisait longtemps que je n'avais pas joué 90 minutes, je pouvais enchaîner les efforts. C'est bien pour moi et pour l'équipe. Avec mon expérience je sais comment je peux marquer des buts, je n'ai pas besoin de forcer", a-t-il ajouté.

Interrogé sur son style de jeu, Slimani a indiqué qu'il l'a changé "ces dernières années", en touchant notamment plus de ballons. "Ces dernières années j'ai changé ma façon de jouer.

Je décroche plus, je touche plus de ballons et je pense que cela me réussit. Je veux juste aider l'équipe : que je marque, je fasse marquer, que je cours pour les autres, peu importe. Tout ce qui compte, c'est que l'équipe gagne le match", a-t-il conclu.

Slimani, qui compte désormais six apparitions, toutes compétitions confondues, n'a pu s'imposer à Leicester City, depuis son arrivée en 2016, en provenance du Sporting Lisbonne (Portugal).

Il avait été prêté lors des dernières saisons à trois clubs différents : Newcastle (Angleterre), Fenerbahçe (Turquie), et l'AS Monaco (France).

STADE TAHAR-ZOUGHARI (RELIZANE)

Début de la pose d'une nouvelle pelouse de 6e génération la semaine prochaine (DJS)

Des travaux de pose d'une nouvelle pelouse synthétique de sixième génération seront lancés au stade Tahar-Zoughari de Relizane après le match RCR-JSM Skikda samedi pour le compte de la 13e journée de la Ligue 1 de football, a-t-on appris de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

Cette opération s'étalera sur "au moins 40 jours comme convenu avec l'entreprise chargée de ce chantier", a précisé la même source, vantant la qualité de la nouvelle pelouse "homologuée par la Fédération internationale de football".

Et même si la formation locale sera dans l'obligation d'évoluer en dehors de ses bases pendant toute la période de la fermeture du stade, la pose d'une nouvelle pelouse dans cette infrastructure soulagera tout le monde dans le club, selon son entraîneur, Si Tahar Cherif El Ouezzani. Le technicien oranais n'a d'ailleurs pas cessé de se plaindre de la détérioration de la pelouse actuelle du stade "qui a causé plusieurs blessures" parmi ses joueurs, a-t-il signalé.

Outre la rénovation de sa pelouse, le stade Tahar-Zoughari sera également doté d'un nouveau réseau d'éclairage qui lui permettra d'accueillir les rencontres de football en nocturne, a encore annoncé la DJS.

Une enveloppe financière a déjà été mobilisée par les services de la wilaya pour cette opération qui devrait débuter en avril prochain, a-t-on souligné.

APS

LIGUE 1 ALGÉRIENNE (13E JOURNÉE)
Le MCO enchante, l'USMA déçante

La défaite à domicile de l'USM Alger face à l'AS Ain M'lila (0-1) et l'éclatante victoire du MC Oran (6-0) face à l'US Biskra ont probablement été les faits saillants des matchs de vendredi, pour le compte de la 13e journée de la Ligue 1 algérienne de football, devant se poursuivre samedi, au moment où quatre rencontres ont été renvoyées à une date ultérieure, en raison de la participation de l'ES Sétif, du CR Belouizdad, du MC Alger et de la JS Kabylie aux différentes joutes continentales.

Après avoir enchaîné cinq victoires et un nul, les "Rouge et Noir" sont en effet retombés dans leurs travers ce vendredi, en concédant un nouveau faux-pas dans leur antre d'Omar-Hamadi (0-1).

Comble de l'ironie, cette défaite leur a été infligée par un de leurs anciens joueurs, Merouane Dehar (36'), et dont le frère aîné, Amine, avait également joué à l'USMA, comme libéro, au milieu des années 2000.

Une défaite inattendue pour les gars de Soustara, qui depuis l'arrivée de leur nouvel entraîneur, le Français Thierry Froger, semblaient avoir enfin trouvé leur rythme de croisière.

De son côté, le MC Oran n'a pas fait dans le détail en accueillant le mal classé, l'US Biskra, qu'il a littéralement atomisé (6-0), grâce notamment à Kamel Hamidi



(32'), Yacine Guenina (47'), Benali Benammar (50'), Zoubir Motrani (71'), Mohamed Bentiba (85') et Mohamed-Bachir Beloumi (90'+1).

Un match qui fut majoritairement à sens unique et qui s'est logiquement terminé par un large succès des "Hamraouas", au grand dam du coach Azeddine Aït Djoudi, dont c'était le premier match officiel en tant que nouvel entraîneur de l'USB.

Pour sa part, le Paradou AC a réussi à ramener un nul vierge de chez le mal classé, USM Bel-Abbès, et grâce auquel il se hisse provisoirement à la 10e place du classement général, avec 17 points.

Même son adversaire du jour, et malgré son faux-pas à domicile, réalise une petite remontée au classement, puisqu'il rejoint l'USB à la 16e place, avec 10 points pour chaque club.

Une 13e journée amputée de quatre rencontres, qui ont été reportées à une date ultérieure, en raison de la participation de l'ES Sétif, du CR Belouizdad, du MC Alger et de la JS Kabylie aux différentes joutes continentales.

Donc, seuls trois matchs sont inscrits pour la suite immédiate de cette 13e journée, et ils se joueront samedi, à 14h30. Il s'agit des duels RC Re-

lizane - JSM Skikda, CA Magra, et Olympique de Bordj Bou Arréridj - NC Médéa - NA Hussein Dey.

Résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement provisoire de Ligue 1 algérienne de football, à l'issue des matchs de vendredi, pour le compte de la 13e journée, devant se poursuivre samedi, au moment où quatre rencontres ont été reportées à des dates ultérieures, en raison de la participation de l'ES Sétif, du CR Belouizdad, du MC Alger et de la JS Kabylie aux différentes joutes continentales :

Vendredi :

USM Alger - AS Ain M'lila 0-1
USM Bel-Abbès - Paradou AC 0-0
MC Oran - US Biskra 6-0

Samedi (14h30) :

RC Relizane - JSM Skikda
CA Bordj Bou Arréridj - NC Magra
Olympique Médéa - NA Hussein Dey

Reportées :

MC Alger - ASO Chlef
JS Kabylie - CS Constantine
CR Belouizdad - WA Tlemcen
JS Saoura - ES Sétif

Classement :

	Pts	J
1). ES Sétif	27	12
2). O. Médéa	24	12
3). JS Saoura	23	12
→). AS Ain M'lila	23	13
5). JS Kabylie	21	12
→). MC Oran	21	13
7). CR Belouizdad	20	10
8). MC Alger	19	11
9). USM Alger	18	12
10). Paradou AC	17	13
11). ASO Chlef	16	11
12). RC Relizane	14	12
13). CS Constantine	13	11
→). NA Hussein Dey	13	12
15). WA Tlemcen	11	12
16). US Biskra	10	13
→). USM Bel-Abbès	10	13
18). NC Magra	9	12
19). JSM Skikda	8	12
20). CABB Arréridj	3	12

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS

Les clubs du groupe Sud-Est refusent de démarrer la saison en mars

Les clubs du groupe Sud-Est du championnat inter-régions de football, réunis au niveau du siège du NRB Touggourt, ont estimé qu'il était "impossible" de démarrer la nouvelle saison en mars prochain, après onze d'arrêt causés par la pandémie de coronavirus (Covid-19), évoquant plusieurs contraintes.

Dans un communiqué adressé notamment au ministère de la jeunesse et des sports (MJS) et à la Fédération algérienne (FAF), les clubs ont "relevé l'impossibilité de démarrer la nouvelle saison dans de telles conditions, jusqu'à trouver des solutions aux doléances formu-

lées à la tutelle". Pour justifier leur démarche, les clubs du groupe Sud Est ont estimé qu'il était difficile de reprendre le championnat au vu "des conditions météorologiques, coïncidant avec l'arrivée de l'été, où les températures dépassant parfois les 50 degrés, ainsi que le mois de ramadhan".

Les clubs ont également regretté le fait qu'ils n'ont pas été "consultés pour prendre leur avis concernant le démarrage du championnat", avançant aussi "la longue distance entre les villes atteignant parfois les 700 km". Enfin, les pensionnaires de la poules Sud Est ont lié

leurs revendications au "manque des infrastructures sportives et de moyens financiers", et "l'indisposition des joueurs à reprendre la compétition, en raison du manque de préparation généré par le temps d'arrêt d'un an", causé par la pandémie du Covid-19.

Les 96 clubs pensionnaires du championnat inter-régions, ont été autorisés à reprendre les entraînements à partir du mercredi 3 février, alors que le coup d'envoi de la compétition est prévu en mars prochain. Les clubs composant la Ligue inter-régions devraient être scindés en 6 groupes de 16 clubs chacun.

Arthur indisponible, risqué une opération

C'est la mauvaise nouvelle du jour pour la Juventus. Arthur, le milieu de terrain arrivé en provenance de Barcelone est indisponible pour le match face au Napoli. Déjà absent face à l'Inter en Coppa, le joueur aurait une calcification au niveau de la jambe droite qui s'aggraverait et qui provoquerait des douleurs. Il doit passer plus d'exams début de semaine et l'on parle déjà d'une absence face à l'Aiatalanta et Porto pour les échéances importantes. Affaire à suivre.



DIEGO COSTA PROPOSÉ À PALMEIRAS ET SÃO PAULO

Libre depuis sa résiliation de contrat avec l'Atlético Madrid en décembre dernier, Diego Costa a été proposé à deux clubs brésiliens : Palmeiras et le São Paulo FC. Du haut de ses 32 ans, Diego Costa se cherche toujours un club. Libre depuis son départ de l'Atlético le 29 décembre dernier, le buteur hispano-brésilien a été annoncé dans le viseur de plusieurs clubs européens, sans trouver finalement preneur jusque-là. Comme il est libre, il peut s'engager quand il le souhaite avec le club de son choix. Hier soir, le média anglais Sky Sports a annoncé qu'il était proche de signer à Palmeiras, qui lui proposerait un contrat de deux ans, avec un salaire annuel de 3 millions d'euros net.

Une info qui a été refroidie par le média brésilien GloboEsporte. Citant des sources du conseil d'administration de Palmeiras, GE explique que Diego Costa est tout simplement trop cher au niveau salarial pour le club pauliste et que sa signature est donc peu probable. Selon Goal et son journaliste Bruno Andrade, toujours bien informé, Diego Costa a été proposé à Palmeiras et au São Paulo FC, le nouveau club d'Herman Crespo. Selon cette source, les dirigeants du SPFC veulent recruter un buteur de référence et vont rencontrer les agents de Diego Costa cette semaine.

Palmeiras aurait de son côté freiné les discussions avec l'entourage de Diego Costa, mais pas encore totalement écarté la piste. Le récent vainqueur de la Copa Libertadores pisterait en priorité Santos Borré, l'attaquant colombien de River Plate, mais ce dossier est également jugé compliqué.

HÅLAND TOUJOURS SURVEILLÉ PAR SOLSKJAER

Il ne s'agit pas d'un secret, l'entraîneur de Manchester United Ole Gunnar Solskjaer apprécie les qualités du buteur de Dortmund Erling Håland (20 ans, 15 matchs et 14 buts en Bundesliga cette saison).

Alors que les deux hommes se sont connus à Molde, le coach des Red Devils a reconnu qu'il continuait de suivre les performances de l'international norvégien. "Erling va avoir une carrière fantastique. Je regarde ce qu'il fait. Je l'ai toujours dit. Je crois que nous avons passé 18 mois ensemble non ? Quasiment deux ans peut-être.

Une période merveilleuse. Il va assurément avoir une grande carrière pour la Norvège et en club. Il réalise de belles performances pour Dortmund, donc nous allons voir où il va finir", a confié Solskjaer pour VG. Pour rappel, Håland dispose d'une clause libératoire fixée à 65 millions d'euros et pourrait quitter le BvB l'été prochain.

Lukaku a déjà tranché pour son avenir !

Depuis quelques jours, Romelu Lukaku est annoncé dans le viseur du PSG. Toutefois, pour le buteur de l'Inter Milan, un départ ne semble pas forcément d'actualité.

Pour le moment, Moise Kean est seulement prêt par Everton au PSG. Et alors que le club de la capitale n'a pas d'option d'achat, il n'est pas certain que l'Italien reste la saison prochaine. Cela pourrait donc bouger chez les attaquants de Mauricio Pochettino. Qui viendra épauler Mauro Icardi ? En Italie, on notamment fait part d'un intérêt pour Romelu Lukaku, auteur de très bonnes performances à la pointe de l'attaque de l'Inter Milan. Le Belge pourrait-il alors débarquer dans la capitale d'ici quelques mois ? Dans ce dossier Lukaku, 90min est venu apporter de précieuses réponses.

Outre le PSG, Romelu Lukaku serait également sur les tablettes de Manchester City. Déjà passé par Chelsea et Manchester United, le Belge pourrait donc retrouver la Premier League, mais cela ne l'enchanterait pas forcément. En effet, selon le média britannique, Lukaku serait actuellement très bien à l'Inter et n'aurait pas vraiment la tête tournée vers un départ. Et si tel était le cas, le protégé d'Antonio Conte afficherait une préférence pour l'Espagne, l'Allemagne ou un autre club italien.



LEIPZIG : SIMAKAN DEVRAIT BIEN SIGNER

Avec le départ attendu du défenseur central Dayot Upamecano au Bayern Munich, le RB Leipzig s'apprête à perdre lors du prochain mercato d'été l'un de ses patrons défensifs. Et pour remplacer l'international français, les Allemands vont, comme annoncé, miser sur le talent polyvalent de Strasbourg Mohamed Simakan (20 ans, 19 matchs et 1 but en L1 cette saison). La radio RMC et la presse allemande confirment la finalisation de cette opération, avec l'arrivée bouclée du natif de Marseille à Leipzig l'été prochain contre un chèque de 15 millions d'euros. Avec Simakan, le Die Roten Bullen réalise un nouveau choix d'avenir intéressant.

Le PSG et le Bayern surveillent Salah

Avec les négociations de nouveaux contrats mises en veilleuse par les propriétaires de Liverpool ces derniers mois, il y a une croyance croissante en Europe sur le fait que Mohamed Salah pourrait être disponible cet été. Dans cette optique, plusieurs grosses écuries européennes surveilleraient la situation de Mohamed Salah. Le média britannique Goal UK, laisse entendre que le Bayern Munich et le PSG seraient les têtes de liste de ces clubs intéressés pour recruter la star de Liverpool. Cette semaine, Karl-Heinz Rummenigge, a déclaré : « Pour le moment, nous ne prévoyons pas de signer Salah, mais ce serait un honneur de l'avoir avec nous. Ce qu'il a réalisé peut être comparé à ce que Messi et Ronaldo ont fait avec Barcelone et le Real Madrid ». Du côté du PSG, une arrivée de Mo Salah pourrait être envisagée en cas d'un départ de Kylian Mbappé.



SANTÉ SU PRÉSIDENT

Le Président Tebboune regagne le pays

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense Nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a regagné vendredi le pays, après un séjour en Allemagne où il a subi une intervention chirurgicale réussie sur le pied droit.

Le Président de la République a été accueilli à son arrivée à l'aéroport militaire de Boufarik (Blida, Ouest d'Alger) par le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, et le chef d'Etat major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha et le directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Noureddine Baghdad Daidj. Le 20 janvier dernier, le président Tebboune avait subi une intervention chirurgicale réussie sur son pied droit en raison de complications du Coronavirus. Pour lui permettre de poursuivre le protocole thérapeutique, cette intervention était programmée avant que M. Tebboune ne regagne le pays, le 29 décembre écoulé, après un séjour dans un grand hôpital spécialisé en Allemagne, avait indiqué la Présidence de la République. Avant de quitter le pays en direction de l'Allemagne, le 10 janvier



dernier, le Président Tebboune avait affirmé, à partir de la base aérienne de Boufarik, que ce retour en Allemagne "était programmé afin de poursuivre le protocole thérapeutique, décidé par les professeurs, et dont il ne reste pas beaucoup, mais nécessaire", précisant qu'une "petite intervention chirurgicale au niveau du pied n'est pas à écarter".

A rappeler que le 27 octobre dernier, le chef de l'Etat avait été admis à l'Hôpital central de l'ar-

mée à Ain Naadja à Alger, avant d'être transféré, le lendemain, sur recommandation du staff médical, vers un établissement hospitalier en Allemagne pour des "examens médicaux approfondis".

Il s'était adressé, dans une vidéo, le 13 décembre aux Algériens, depuis son lieu de convalescence en Allemagne, pour les rassurer sur son état de santé, affirmant qu'il suivait "quotidiennement, heure par heure, tout ce qui se passe en Algérie".

ALGÉRIE- ALLEMAGNE

Le Président Tebboune s'entretient par téléphone avec son homologue allemand

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a eu jeudi un entretien téléphonique avec le président de la République fédérale d'Allemagne, Frank-Walter Steinmeier, auquel il a exprimé ses remerciements pour la prise en charge médicale dont il a bénéficié depuis son arrivée en Allemagne, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a eu aujourd'hui un entretien téléphonique avec le président de la République fédérale d'Allemagne, Frank-Walter Steinmeier, lors duquel il lui a fait part de ses remerciements et de sa gratitude pour la prise en charge médicale dont il a

bénéficié depuis son arrivée en Allemagne", précise la même source. Le Président allemand a, à son tour, "adressé au Président Tebboune ses vœux de santé, et de prospérité et de progrès au peuple algérien", ajoute le communiqué. Les deux présidents ont évoqué, à cette occasion, "la coopération bilatérale et les perspectives de sa promotion dans tous les domaines, au mieux des intérêts des deux peuples amis". Par ailleurs, "le Président allemand a adressé une invitation pour une visite officielle en Allemagne au Président de la République, qui l'a acceptée en le remerciant". La visite sera programmée après la fin de la pandémie, conclut le communiqué.

AFFAIRES RELIGIEUSES

Réouverture de plus de 14.500 mosquées depuis l'allègement des mesures de confinement

Plus de 14.500 mosquées ont été rouvertes à travers l'ensemble du territoire national, depuis le début du mois de janvier dernier dans le cadre de l'allègement des mesures de confinement, arrêtées par les autorités pour endiguer la propagation du covid-19, a affirmé jeudi un responsable au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs.

"Quelques 14.505 mosquées ont été rouvertes, en mettant en place un protocole sanitaire strict, depuis le début du mois de janvier dans le cadre de l'allègement des mesures de confinement décidées pour endiguer la propagation de la Covid-19", a précisé à l'APS le directeur de l'orientation religieuse, Mohand Azzoug.

Rappelant que "la réouverture, en deux étapes, a concerné les mosquées pouvant accueillir plus de 1.000 fidèles puis 500", il a fait savoir que "près de 4.000 autres mosquées, de moindre capacité d'accueil, restent fermées en attendant une réouverture progressive".

Le nombre de mosquées au niveau national s'élève à 18.449, dont 68 nouvelles ouvertes durant l'année écoulée. Concernant les écoles coraniques, M. Azzoug a fait état de l'ouverture de 2004 écoles à ce jour, ainsi que 7659 classes coraniques et 302 Zouaïa, depuis janvier dernier.

Dans le cadre du protocole sanitaire, il a été décidé l'utilisation de 50% de la capacité d'accueil

des écoles coraniques et des Zouaïas, à travers un dispositif de groupes, ajoute le même responsable soulignant l'aménagement du reste des écoles à ouvrir progressivement sur la base d'autorisations d'ouverture accordées par les walis, sous la supervision du Comité ministériel pour l'ouverture des mosquées et écoles coraniques. Concernant le mois sacré et la prière des "Tarawih", M. Azzoug a indiqué que la question "n'a pas encore été tranchée" et "la décision restera tributaire de l'évolution de la situation épidémiologique". "Même si une amélioration notable est enregistrée ces derniers temps, cela ne permet pas de dire si oui ou non la prière des "Tarawih"

aura lieu durant le Ramadhan de cette année", a-t-il expliqué.

M. Azzoug a fait état, dans le même sens, d'un "document" en préparation par la tutelle pour l'organisation, à titre exceptionnel, des mosquées pendant le mois sacré, conformément aux mesures sanitaires et préventives pour contrer la propagation du nouveau Coronavirus.

Evoquant une intensification des efforts pour préparer les mosquées à accueillir les fidèles, il a fait savoir que les Conseils scientifiques relevant du ministère à travers les wilayas travaillaient à l'élaboration de décrets sur les dispositions religieuses en lien avec la pandémie durant le mois de jeûne.

MDN

ARMÉE - VISITE

Saïd Chanegriha inspecte des unités de fabrication militaire à Khenchela et à Batna

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a inspecté jeudi, lors de la deuxième journée de sa visite à la 5^{ème} Région militaire à Constantine, des unités de fabrication militaire à Khenchela et à Batna, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la matinée de jeudi, deuxième jour et au niveau de la wilaya de Khenchela, le Général de Corps d'Armée a inspecté plusieurs unités de fabrication militaire, à l'instar de la société +Nimr-Algérie+, spécialisée dans la fabrication des véhicules +Nimr+, ainsi que l'Etablissement des Constructions Mécaniques de Khenchela (ECMK), qui prend en charge la fabrication des armes légères, où il a suivi un exposé présenté par le directeur de l'établissement avant d'inspecter les différentes chaînes de production et d'industrialisation", précise le communiqué.

"Seriana, dans la wilaya de Batna, était la dernière étape de cette visite, lors de laquelle le Général de Corps d'Armée a inspecté l'Etablissement des réalisations industrielles Seriana (ERIS), spécialisé dans la fabrication des munitions outre les groupes électrogènes, et s'est enquis des différentes chaînes de production de cet établissement", ajoute la même source.

Le chef d'Etat-major de l'ANP "a saisi cette opportunité pour

souligner que l'objectif essentiel que nous œuvrons à atteindre est l'amélioration en permanence des connaissances et du savoir-faire de l'ensemble des cadres et des personnels, de s'efforcer sans répit et avec dévouement à préserver, développer et promouvoir les importants acquis et de contribuer avec efficacité à l'optimisation en continu, du niveau de notre industrie militaire, notamment les constructions mécaniques avec toutes leurs spécialités, qui ont permis de garantir un important nombre de postes d'emploi, et contribué grandement à la satisfaction des besoins de nos forces armées et au renforcement des efforts de l'économie nationale", souligne le communiqué du MDN.

Le général de corps d'armée avait inspecté mercredi après-midi, au premier jour de sa visite à la 5^{ème} Région militaire à Constantine, l'EPIC/Complexe de Développement de l'Industrie Mécanique à Ain Smara, "RHEIN-METAL Algérie, où il a saisi l'opportunité pour encourager les cadres et personnels de ce complexe, considéré comme étant une unité industrielle majeure prometteuse, en leur soulignant qu'ils peuvent être fiers des acquis importants réalisés jusque-là, en ce qu'ils témoignent des progrès de l'ANP et ses différentes composantes ne cessent d'enregistrer dans ce domaine stratégique", ajoute la même source.

ALGÉRIE-FRANCE-ESSAIS NUCLÉAIRES

M. Boukadoum met en avant le rôle de l'Algérie dans l'interdiction complète des essais nucléaires à travers le monde



Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a mis en avant, samedi, le rôle de l'Algérie dans l'interdiction complète des essais nucléaires à travers le monde, rappelant les effets désastreux des radiations induites par les explosions nucléaires de la France coloniale au Sud de l'Algérie. "En date du 13 février 1960 à 7h04, la France coloniale a effectué son premier essai nucléaire dans la région de Reggane au Sud de l'Algérie, une opération baptisée "Gerboise bleue", d'une puissance de 70 kilotonnes, équivalente à une explosion 3 à 4 fois plus puissante que la bombe lancée sur Hiroshima, ce qui a entraîné des radiations désastreuses dont les préjudices sont visibles, jusqu'à aujourd'hui, sur la santé des habitants et l'environ-

nement", a tweeté M. Boukadoum. Et d'ajouter: "C'est pourquoi l'Algérie, qui était et demeure à l'avant garde des pays plaidant pour l'interdiction complète des essais nucléaires, a contribué, lors de sa présidence des travaux de la première commission des Nations unies, à l'adoption du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires en date du 7 juillet 2017". L'explosion nucléaire, survenue le 13 février 1960 à Reggane, s'inscrit dans le cadre d'une série d'essais nucléaires effectués par la France entre 1960 et 1966 au Sud de l'Algérie. Selon les historiens et les experts, ces essais nucléaires au sud du pays comptent parmi les pires crimes commis par la France durant 132 ans d'occupation destructrice de l'Algérie.